



Préparé pour M. Jean Untel, Mme Marie Untel  
le 24 septembre 2010



Jean Le Conseiller  
Conseiller en sécurité financière  
Bons conseils et associés  
1234, rue du Conseil  
Montréal(Québec)  
Téléphone: 514-555-5555  
Télécopieur: 514-555-5555



le 24 septembre 2010

M. Jean Untel, Mme Marie Untel

### **Programme de retraite optimisé et analyse du patrimoine**

Ce document est le résultat d'une série de calculs appliquée à votre situation personnelle. Les renseignements consignés dans cette simulation sont tirés de l'entrevue que nous avons réalisée ensemble.

PRO Patrimoine combine l'analyse de la retraite et du patrimoine.

Sur le plan de la retraite, la simulation évalue votre niveau de vie actuel et au moment de la retraite, puis, établit la meilleure méthode de décaissement de vos placements dans le but de maintenir votre objectif de niveau de vie. Les projections sont faites en utilisant des hypothèses de taux de rendement, d'inflation et d'augmentation de vos revenus.

Sur le plan de l'analyse du patrimoine, l'application identifie et isole les biens imposables au décès et les traites selon qu'ils font l'objet d'un roulement fiscal au conjoint ou non. PRO et Patrimoine calcule tous les ans les impôts reportés, en considérant les retraits, les dépôts, la croissance et les transactions à venir.

Il est désormais possible de prévoir, avec un haut degré de précision, la facture d'impôt, et ce, en simulant une disposition réputée des actifs chaque année.

Selon les résultats obtenus, nous pourrions vous recommander dès aujourd'hui des stratégies efficaces pour atteindre vos objectifs en matière retraite et de protection du patrimoine.

\* Avertissement : Les résultats de cette simulation sont basés sur les renseignements qui nous ont été fournis. Nous assurons la légitimité fiscale et l'exactitude des calculs mathématiques utilisés dans la simulation, mais ne sommes pas en mesure de vérifier les données spécifiques inscrites dans ce document. **Les rendements utilisés pour faire cette simulation ne sont pas garantis et toutes projections futures sont incluses comme outil seulement et ne représentent pas une prédiction de votre avenir financier.**

**Jean Le Conseiller  
Conseiller en sécurité  
financière  
Bons conseils et associés**

**TABLE DES MATIÈRES**

Introduction.....	2
Sommaire.....	4
État de la valeur nette.....	5
Niveau de vie actuel.....	6
Objectif du niveau de vie à la retraite, scénario actuel.....	7
Simulation du niveau de vie à la retraite, scénario actuel.....	8
Simulation de votre bilan, scénario actuel.....	9
Simulation du patrimoine, scénario actuel.....	10
Optimisations.....	11
Commentaires.....	13
Simulation du niveau de vie à la retraite, scénario optimisé.....	14
Simulation de votre bilan, scénario optimisé.....	15
Simulation du patrimoine, scénario optimisé.....	16
Projection des revenus.....	17
Prestations gouvernementales.....	19
Simulation de votre portefeuille enregistré (REER/FERR).....	21
Simulation de votre portefeuille non enregistré.....	23
Simulation du CELI.....	25
Sociétés de portefeuille.....	27
Assurances.....	29
Bilan de fin d'année.....	31
Bilan successoral.....	33

## Sommaire

<b>RENSEIGNEMENTS PERSONNELS</b>	<b>Client</b>	<b>Conjoint(e)</b>
Nom:	M. Jean Untel	Mme Marie Untel
Date de naissance:	1956-07-25	1960-04-07
Âge actuel:	54	50
Âge de retraite:	64	60
<b>RENSEIGNEMENTS FINANCIERS</b>		
Revenu actuel annuel brut:	54 600 \$	42 600 \$
Cotisations annuelles prévues au REER:	8 400 \$	6 000 \$
Dépôt annuel au CELI:		
Dépôt annuel aux épargnes non-enregistrées:		
Niveau de vie actuel:	56 100 \$	41 928 \$
Niveau de vie désiré à la retraite avec inflation:	60 950 \$	60 950 \$
<b>HYPOTHÈSES</b>		
Taux d'inflation:	2,0 %	2,0 %
Taux d'augmentation du revenu jusqu'à la retraite:	2,0 %	2,0 %
Rendement des placements REER avant la retraite	6,0 %	6,0 %
Rendement des placements REER à la retraite	6,0 %	6,0 %
Rendement des placements non-enregistrés avant la retraite	5,0 %	0,0 %
Rendement des placements non-enregistrés à la retraite	5,0 %	0,0 %
Taux de rendement prévu des sociétés de portefeuille avant la retraite	5,0 %	5,0 %
Taux de rendement prévu des sociétés de portefeuille après la retraite	5,0 %	5,0 %
Taux de rendement prévu pour les comptes immobilisés avant la retraite	5,0 %	5,0 %
Taux de rendement prévu pour les comptes immobilisés après la retraite	5,0 %	5,0 %

État de la valeur nette  
Selon les données reçues en date du:  
24 septembre 2010

<b>ACTIF</b>	<b>Client</b>	<b>Conjoint(e)</b>	<b>Couple</b>
<b>Placements</b>			
Placements non-enregistrés	0 \$	16 000 \$	16 000 \$
Placements enregistrés	106 603 \$	72 787 \$	179 390 \$
Sociétés de portefeuille	240 000 \$	140 000 \$	380 000 \$
<b>Biens immobiliers</b>			
Principal residence	150 000 \$	150 000 \$	300 000 \$
<b>Immeubles locatifs</b>			
<b>Biens à usage personnel</b>			
<b>Total de l'actif</b>	<b>496 603 \$</b>	<b>378 787 \$</b>	<b>875 390 \$</b>

<b>PASSIF</b>	<b>Client</b>	<b>Conjoint(e)</b>	<b>Couple</b>
<b>Hypothèques</b>			
<b>Autres passifs</b>			
<b>Total du passif</b>			<b>0 \$</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>496 603 \$</b>	<b>378 787 \$</b>	<b>875 390 \$</b>

## Niveau de vie actuel

### Calcul du niveau de vie actuel

Revenus actuels	Taux d'impôt effectif*		Avant impôts		Après impôts	
	Client	Conjoint(e)	Client	Conjoint(e)	Client	Conjoint(e)
Revenu brut d'emploi (incluant bonis)			54 600 \$	42 600 \$		
Revenus nets (de location; de profession)			0 \$	0 \$		
Autres revenus imposables			0 \$	0 \$		
Prestations gouvernementales			0 \$	0 \$		
Rente viagère agréée			0 \$	0 \$		
Rente viagère prescrite			0 \$	0 \$		
Régime de pension à prestation déterminée			0 \$	0 \$		
Dividendes non-déterminé (avant majoration)			12 000 \$	8 000 \$		
Dividendes des sociétés de portefeuille			0 \$	0 \$		
Revenus de placements			0 \$	0 \$		
Retraits minimum du REER			0 \$	0 \$		
<b>Sous-total</b>			<b>66 600 \$</b>	<b>50 600 \$</b>		
Cotisations personnelles au RRQ / A.E. / RPA à PD / Syndicat			(2 100 \$)	(2 672 \$)	(2 100 \$)	(2 672 \$)
Contributions personnelles au REER / RPA			(8 400 \$)	(6 000 \$)	(8 400 \$)	(6 000 \$)
Économie d'impôt			0 \$	0 \$	4 032 \$	3 330 \$
<b>Total du revenu imposable</b>	<b>23,8 %</b>	<b>20,1 %</b>	<b>56 100 \$</b>	<b>41 928 \$</b>	<b>41 589 \$</b>	<b>33 396 \$</b>
Épargnes annuelles			0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Revenus d'épargnes réinvestis			0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Revenus non imposables			0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Montant utilisé de vos revenus de placement pour le maintien de votre niveau de vie			0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
<b>Total du niveau de vie actuel</b>			<b>56 100 \$</b>	<b>41 928 \$</b>	<b>41 589 \$</b>	<b>33 396 \$</b>

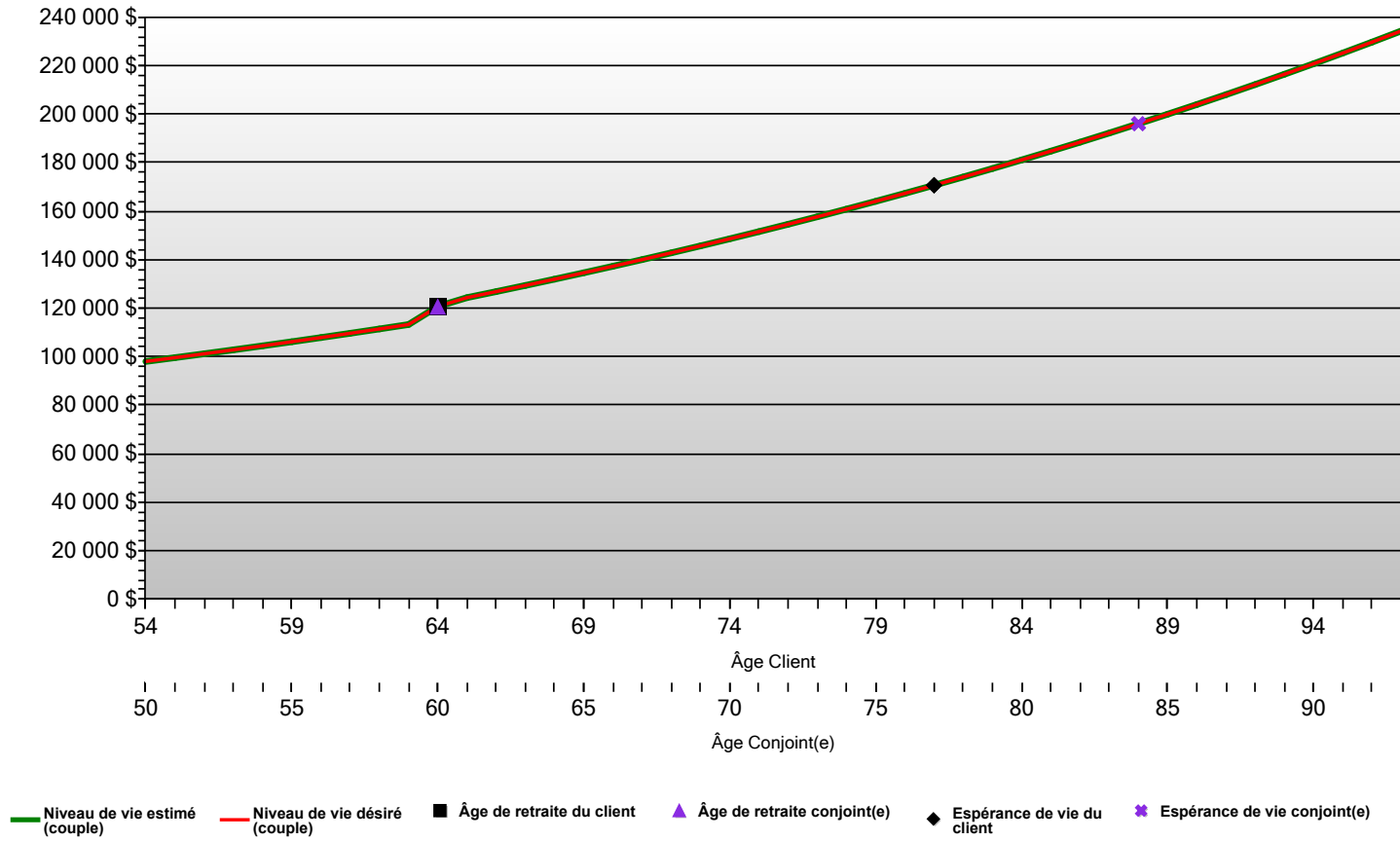
\* Le taux effectif d'impôt est calculé après majoration du dividende et inclus le dégrèvement pour dividende

## Objectif de niveau de vie à la retraite, scénario actuel

Calcul de l'objectif du niveau de vie à la retraite	Avant impôts		Après impôts	
	Client	Conjoint(e)	Client	Conjoint(e)
<b>Niveau de vie actuel</b>	<b>56 100 \$</b>	<b>41 928 \$</b>	<b>41 589 \$</b>	<b>33 396 \$</b>
<b>Variation des dépenses actuelles</b>				
Fin des paiements hypothécaires	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
<b>Niveau de vie à la retraite avant inflation</b>	<b>56 100 \$</b>	<b>41 928 \$</b>	<b>41 589 \$</b>	<b>33 396 \$</b>
<b>Niveau de vie à la retraite (avec inflation de 2%)</b>	<b>68 386 \$</b>	<b>51 110 \$</b>	<b>50 697 \$</b>	<b>40 709 \$</b>
<b>Niveau de vie choisi par le client (avec inflation de 2%)</b>	<b>60 950 \$</b>	<b>60 950 \$</b>	<b>44 838 \$</b>	<b>44 838 \$</b>

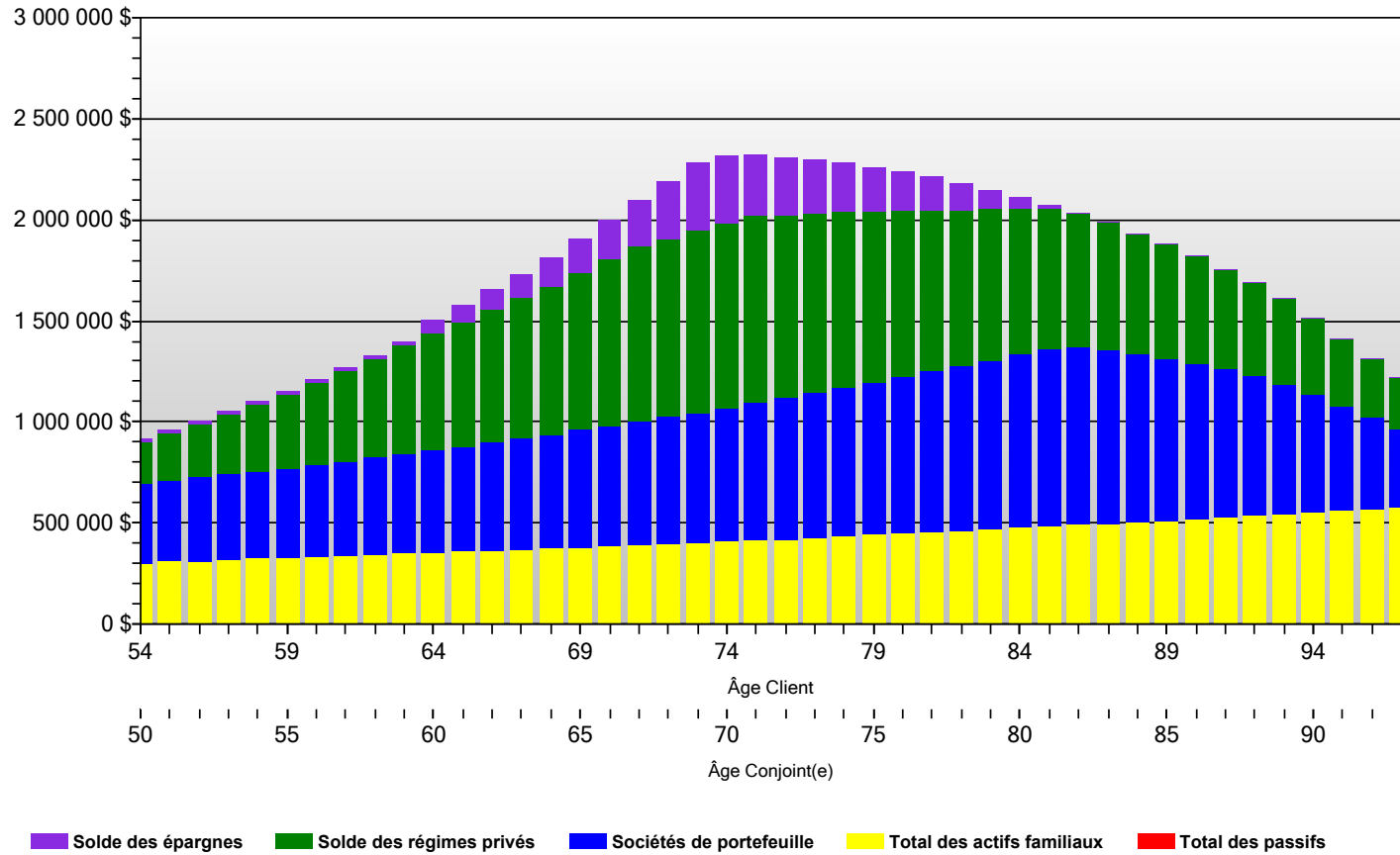
### M. Jean Untel, Mme Marie Untel

Simulation du niveau de vie à la retraite, scénario actuel



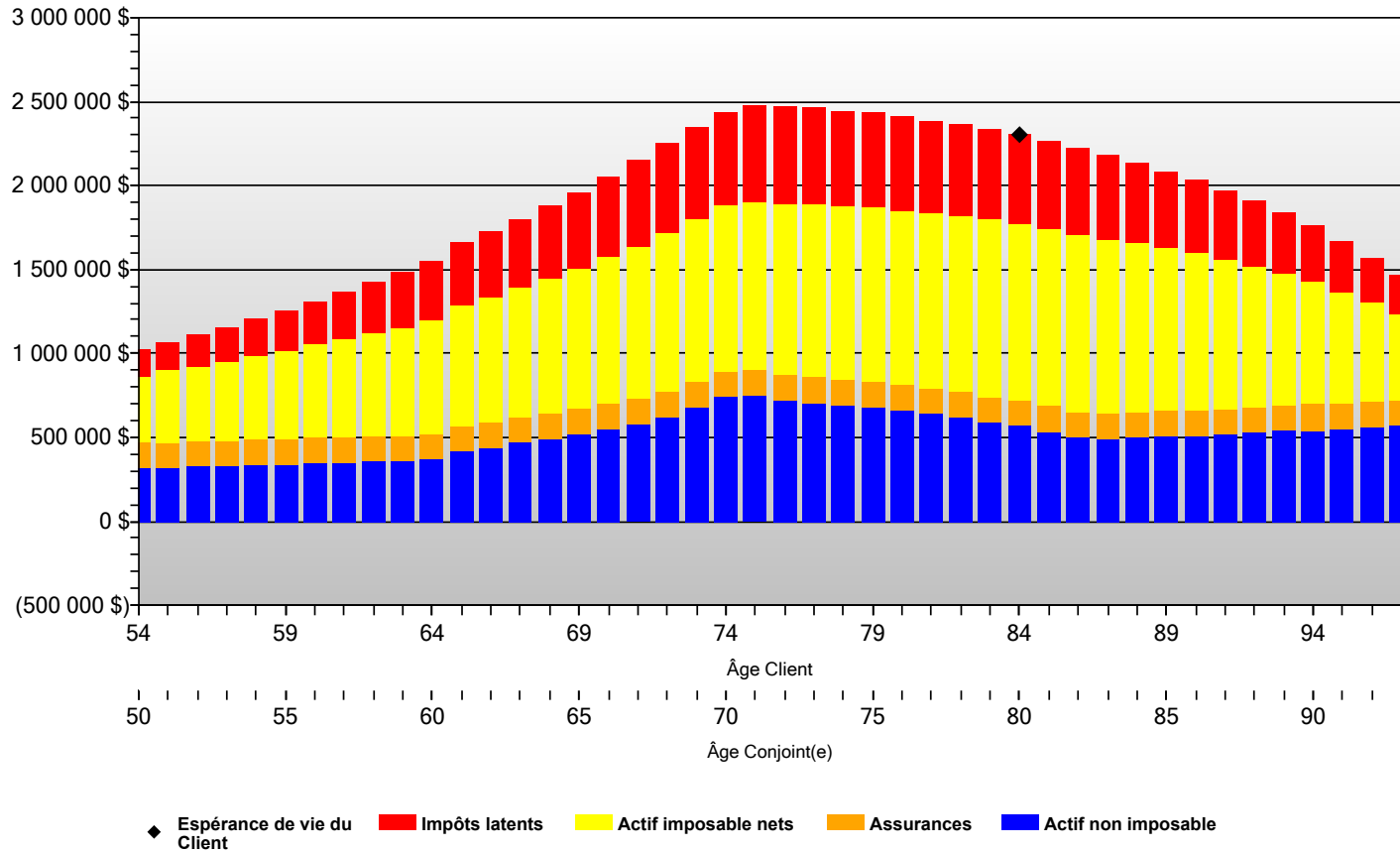
### M. Jean Untel, Mme Marie Untel

Simulation de votre bilan, scénario actuel



M. Jean Untel, Mme Marie Untel

Simulation du patrimoine familial, scénario actuel



## Optimisations

Liste des optimisations sélectionnées	Description
Augmenter les cotisations au REER	Le REER demeure l'un des outils de planification de la retraite le plus efficace. La cotisation au REER permet de réduire le revenu imposable (déduction) et l'accumulation à l'intérieur du régime se fait à l'abri de l'impôt. Dans le scénario optimisé, nous avons modifié vos cotisations au REER (voir commentaires pour les détails) afin de vous permettre d'atteindre votre objectif de retraite ou du moins, vous en approcher.
Maximiser l'usage d'un CELI	Un CELI est un mécanisme d'épargne souple qui permet aux personnes résidant au Canada de verser des cotisations chaque année et de retirer des fonds à leur convenance afin de combler un besoin quelconque. Les particuliers peuvent verser des sommes dans leur CÉLI tout au long de leur vie adulte et n'ont pas à commencer à faire des retraits à un âge donné. Il est possible de participer au CELI de son conjoint sans enfreindre les règles d'attribution. Cette optimisation permet d'augmenter la cotisation au CELI et de mettre en commun les épargnes de chaque conjoint ce qui augmente le potentiel d'efficacité de ce mécanisme.
Fractionnement des revenus	Depuis 2007, de nouvelles règles fiscales concernant le fractionnement de revenu entre conjoints à la retraite sont en vigueur. Il s'agit d'effectuer un transfert des revenus de pension admissibles vers le conjoint qui est imposé selon le taux effectif le plus faible. Dans certains cas, cette stratégie a comme effet de réduire le fardeau fiscal du couple, permet à chacun d'obtenir le crédit pour revenu de pension et de récupérer la PSV. Le fractionnement se fait à chaque année au moment de produire la déclaration de revenus.
Optimisation du patrimoine	Les impôts à payer au décès, proviennent principalement de la disposition réputée des biens imposables au décès (actions, biens immobiliers (autre que résidence principale) et épargnes enregistrées). Si vous avez choisi de léguer tous vos biens à votre conjoint par le truchement du roulement fiscal au décès, l'imposition sera reportée au moment du décès du conjoint survivant. Un de vos objectifs est de pouvoir réduire l'impôt à payer en cas de décès et préserver votre patrimoine familial; il est donc souhaitable de trouver une stratégie qui permettrait d'atténuer le fardeau fiscal de vos héritiers. La mise en place d'une police d'assurance permet de bonifier votre patrimoine familial et de réduire les impôts à payer au dernier décès.

### Commentaires (Retraite)

Dans le scénario actuelle, nous avons illustré la vente de la société à l'extérieur de la cellule familiale.

Dans le scénario optimisé, nous avons simulé un gel successoral :

## Commentaires (Retraite)

---

Le résultat de cette transaction est que Jean se voit octroyer des actions privilégiées dont la valeur est de 600 000 \$ et Marie obtient des actions privilégiées pour une valeur de 400 000 \$.

Ces actions versent un dividende annuel de 2 %.

Dans la simulation, cette nouvelle entrée d'argent sert à prendre avantage des cotisations REER non utilisées (une augmentation des cotisations de 4 000 \$ par année, chacun).

À l'âge de la retraite, ces actions sont achetées par Daniel à un rythme de 1/10 par année.

The result of that transaction is \$600,000 worth of preferred shares for Peter and \$400,000 worth of preferred shares for Diane.

These shares will pay an annual dividend of 2%.

In the simulation, this money is partly used to take advantage of the unused RRSP contribution (\$4,000 added for each).

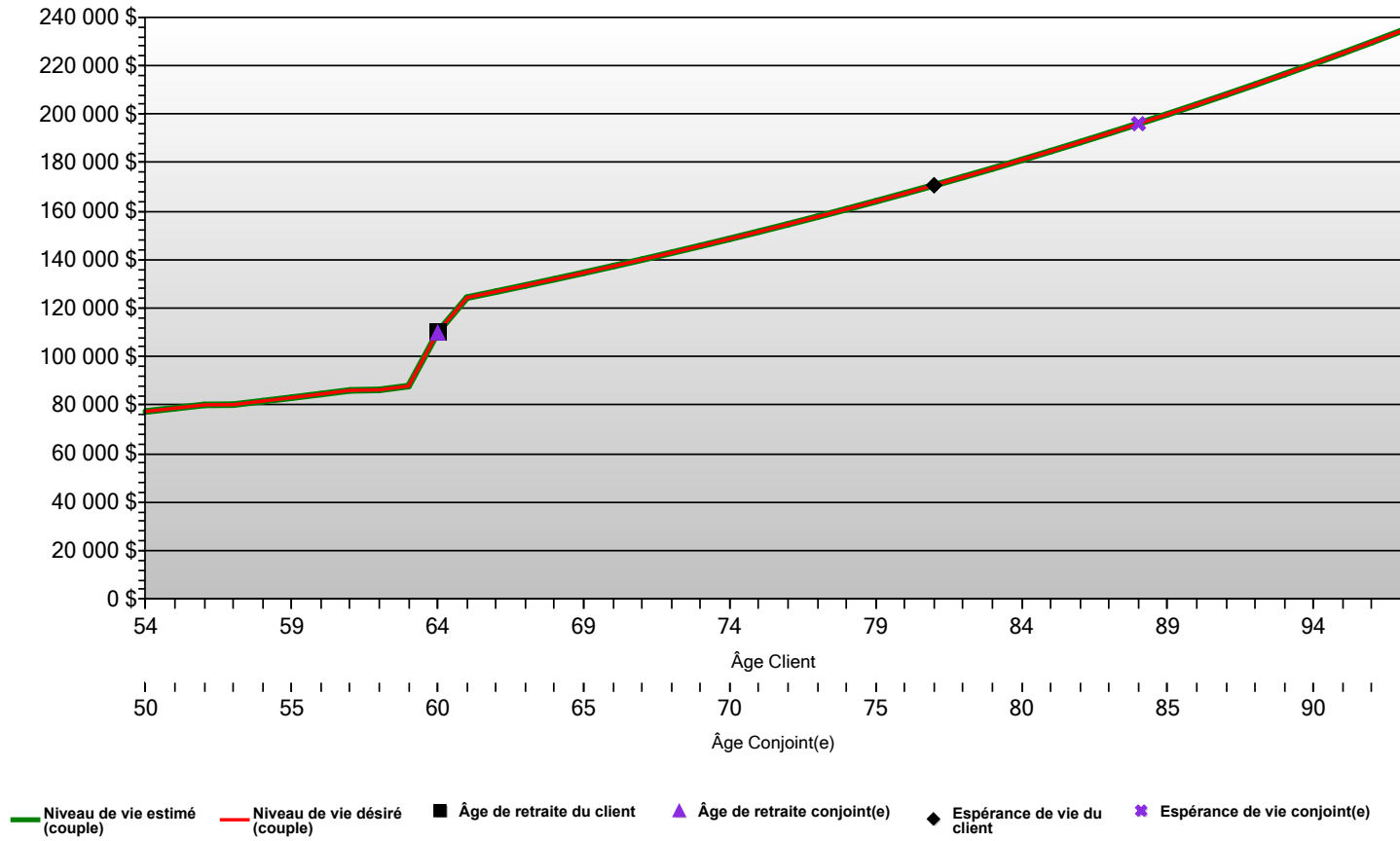
At the age of retirement, the preferred shares are bought by Dylaun at a pace of 1/10 per year.

(See full analysis for more details)

## Commentaires

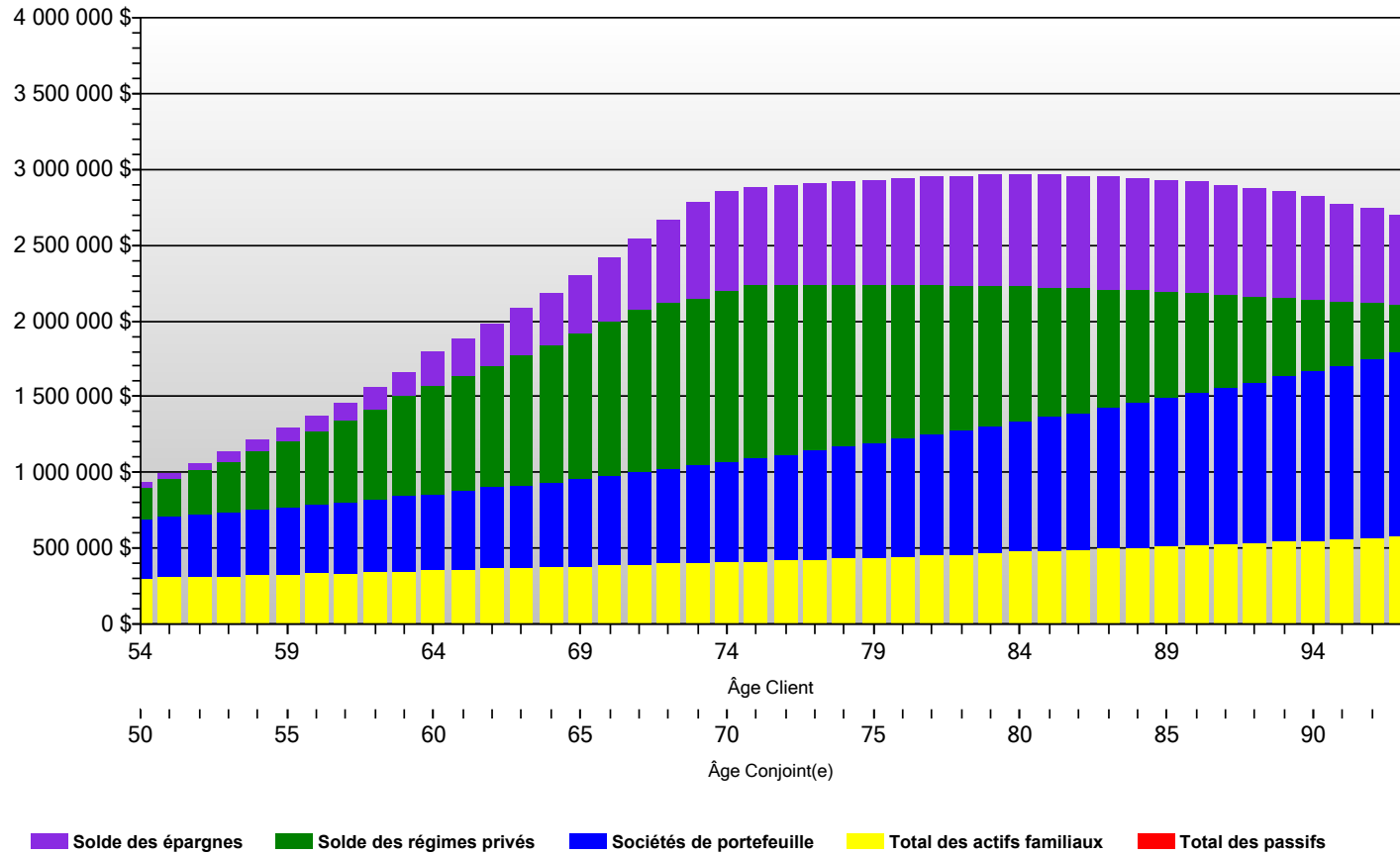
### M. Jean Untel, Mme Marie Untel

Simulation du niveau de vie à la retraite, scénario optimisé



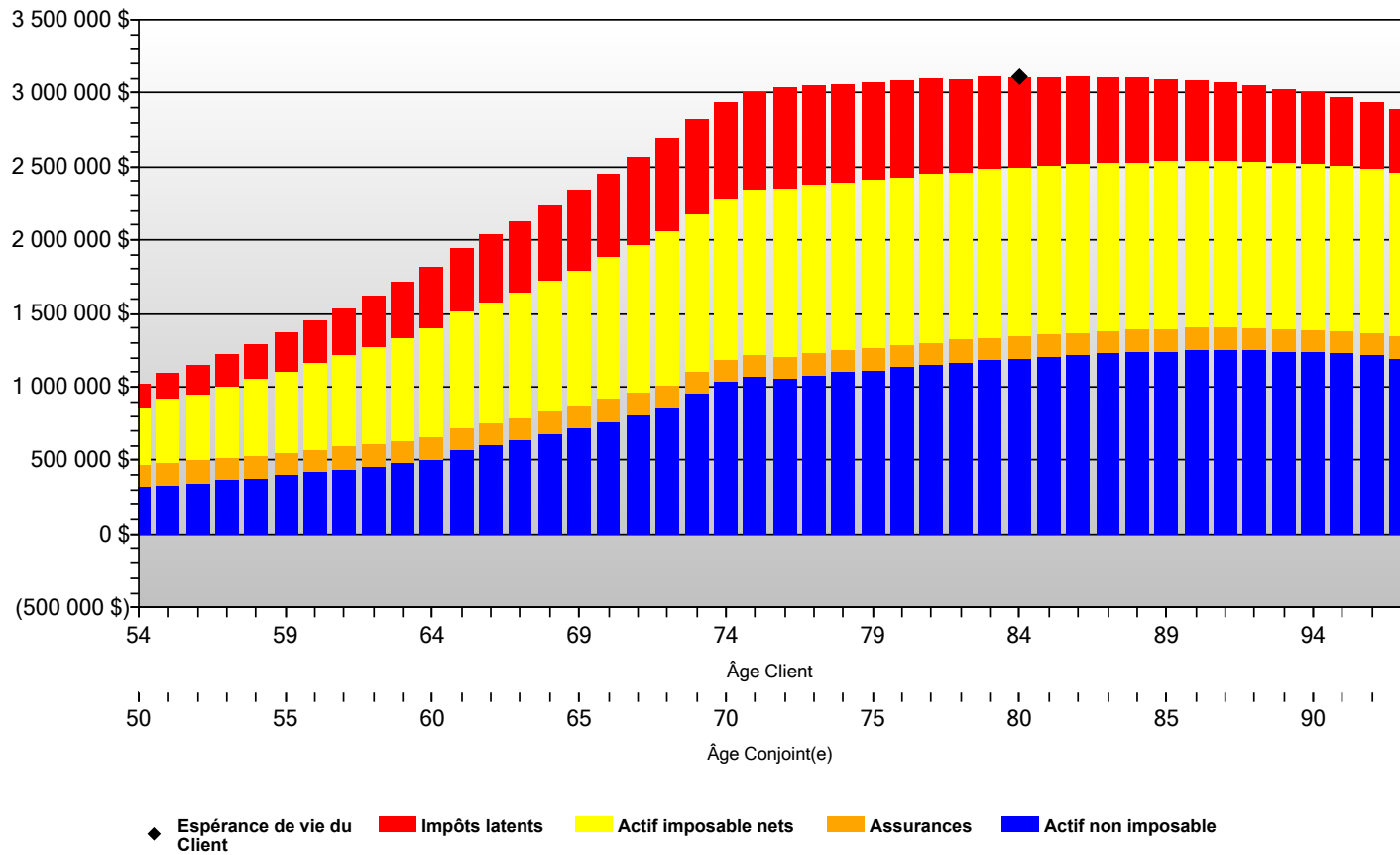
## M. Jean Untel, Mme Marie Untel

Simulation de votre bilan, scénario optimisé



### M. Jean Untel, Mme Marie Untel

Simulation du patrimoine familial, scénario optimisé



## M. Jean Untel, Mme Marie Untel

### Projection des revenus, scénario optimisé

Âge (M.)	Âge (Mme)	Revenu brut d'emploi	Autres revenus <sup>1</sup>	Total des prestations gouvernementales	Épargnes enregistrées	Retraits non imposables	Retrait brut	Contributions et cotisations à différents régimes	Estimation du niveau de vie	Niveau de vie à conserver	Revenu excédentaire (déficitaire)
54	50	97 200 \$	20 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	39 812 \$	77 388 \$	77 388 \$	0 \$
55	51	99 144 \$	20 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	40 414 \$	78 730 \$	78 730 \$	0 \$
56	52	101 127 \$	20 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	41 027 \$	80 100 \$	80 100 \$	0 \$
57	53	103 149 \$	20 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	42 933 \$	80 216 \$	80 216 \$	0 \$
58	54	105 212 \$	20 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	43 575 \$	81 637 \$	81 637 \$	0 \$
59	55	107 317 \$	20 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	44 228 \$	83 089 \$	83 089 \$	0 \$
60	56	109 463 \$	20 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	44 892 \$	84 571 \$	84 571 \$	0 \$
61	57	111 652 \$	20 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	45 572 \$	86 080 \$	86 080 \$	0 \$
62	58	113 885 \$	20 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	47 582 \$	86 304 \$	86 304 \$	0 \$
63	59	116 163 \$	20 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	48 297 \$	87 866 \$	87 866 \$	0 \$
64	60	51 547 \$	8 929 \$	10 700 \$	0 \$	42 881 \$	53 026 \$	14 133 \$	110 070 \$	110 070 \$	0 \$
65	61	0 \$	0 \$	23 573 \$	0 \$	83 010 \$	100 765 \$	0 \$	124 337 \$	124 337 \$	0 \$
66	62	0 \$	0 \$	28 506 \$	0 \$	80 020 \$	98 318 \$	0 \$	126 824 \$	126 824 \$	0 \$
67	63	0 \$	0 \$	29 076 \$	0 \$	81 102 \$	100 284 \$	0 \$	129 361 \$	129 361 \$	0 \$
68	64	0 \$	0 \$	29 658 \$	0 \$	82 035 \$	102 290 \$	0 \$	131 948 \$	131 948 \$	0 \$
69	65	0 \$	0 \$	36 359 \$	0 \$	77 132 \$	98 228 \$	0 \$	134 587 \$	134 587 \$	0 \$
70	66	0 \$	0 \$	39 373 \$	0 \$	76 280 \$	97 906 \$	0 \$	137 279 \$	137 279 \$	0 \$
71	67	0 \$	0 \$	40 160 \$	0 \$	77 141 \$	99 864 \$	0 \$	140 024 \$	140 024 \$	0 \$
72	68	0 \$	0 \$	40 964 \$	45 565 \$	40 612 \$	56 296 \$	0 \$	142 825 \$	142 825 \$	0 \$
73	69	0 \$	0 \$	41 783 \$	45 340 \$	42 047 \$	58 558 \$	0 \$	145 681 \$	145 681 \$	0 \$
74	70	0 \$	0 \$	42 618 \$	45 120 \$	43 470 \$	60 857 \$	0 \$	148 595 \$	148 595 \$	0 \$
75	71	0 \$	0 \$	43 471 \$	44 896 \$	44 238 \$	63 200 \$	0 \$	151 567 \$	151 567 \$	0 \$
76	72	0 \$	0 \$	44 340 \$	87 063 \$	15 664 \$	23 194 \$	0 \$	154 598 \$	154 598 \$	0 \$
77	73	0 \$	0 \$	45 227 \$	86 596 \$	17 434 \$	25 867 \$	0 \$	157 690 \$	157 690 \$	0 \$
78	74	0 \$	0 \$	46 132 \$	86 161 \$	19 205 \$	28 551 \$	0 \$	160 844 \$	160 844 \$	0 \$
79	75	0 \$	0 \$	47 054 \$	85 737 \$	20 993 \$	31 269 \$	0 \$	164 061 \$	164 061 \$	0 \$
80	76	0 \$	0 \$	47 995 \$	85 353 \$	22 778 \$	33 994 \$	0 \$	167 342 \$	167 342 \$	0 \$

1 - Les autres revenus incluent: Dividendes corporatifs, Emploi à temps partiel, Revenu estimé à la retraite de votre RPPD intégré, Revenu estimé de retraite de votre RPPD non-intégré, Rente viagère agréée, Rente viagère prescrite, Retrait d'un revenu de placements non enregistrés, Revenu net de location et autres revenus

## M. Jean Untel, Mme Marie Untel

### Projection des revenus, scénario optimisé

Âge (M.)	Âge (Mme)	Revenu brut d'emploi	Autres revenus <sup>1</sup>	Total des prestations gouvernementales	Épargnes enregistrées	Retraits non imposables	Retrait brut	Contributions et cotisations à différents régimes	Estimation du niveau de vie	Niveau de vie à conserver	Revenu excédentaire (déficitaire)
81	77	0 \$	0 \$	48 955 \$	84 875 \$	24 652 \$	36 858 \$	0 \$	170 689 \$	170 689 \$	0 \$
82	78	0 \$	0 \$	49 934 \$	84 391 \$	26 557 \$	39 777 \$	0 \$	174 102 \$	174 102 \$	0 \$
83	79	0 \$	0 \$	50 933 \$	83 963 \$	28 449 \$	42 688 \$	0 \$	177 584 \$	177 584 \$	0 \$
84	80	0 \$	0 \$	51 952 \$	83 497 \$	30 394 \$	45 687 \$	0 \$	181 136 \$	181 136 \$	0 \$
85	81	0 \$	0 \$	52 991 \$	82 997 \$	32 391 \$	48 771 \$	0 \$	184 759 \$	184 759 \$	0 \$
86	82	0 \$	0 \$	54 051 \$	82 457 \$	34 446 \$	51 947 \$	0 \$	188 454 \$	188 454 \$	0 \$
87	83	0 \$	0 \$	55 132 \$	81 943 \$	36 513 \$	55 149 \$	0 \$	192 223 \$	192 223 \$	0 \$
88	84	0 \$	0 \$	56 234 \$	81 403 \$	38 629 \$	58 430 \$	0 \$	196 068 \$	196 068 \$	0 \$
89	85	0 \$	0 \$	57 359 \$	80 817 \$	40 810 \$	61 813 \$	0 \$	199 989 \$	199 989 \$	0 \$
90	86	0 \$	0 \$	58 506 \$	80 207 \$	43 040 \$	65 275 \$	0 \$	203 989 \$	203 989 \$	0 \$
91	87	0 \$	0 \$	59 676 \$	79 579 \$	45 319 \$	68 814 \$	0 \$	208 069 \$	208 069 \$	0 \$
92	88	0 \$	0 \$	60 870 \$	78 908 \$	47 663 \$	72 452 \$	0 \$	212 230 \$	212 230 \$	0 \$
93	89	0 \$	0 \$	62 087 \$	78 169 \$	50 092 \$	76 219 \$	0 \$	216 474 \$	216 474 \$	0 \$
94	90	0 \$	0 \$	63 329 \$	77 391 \$	52 587 \$	80 084 \$	0 \$	220 804 \$	220 804 \$	0 \$
95	91	0 \$	0 \$	64 595 \$	75 929 \$	55 600 \$	84 696 \$	0 \$	225 220 \$	225 220 \$	0 \$
96	92	0 \$	0 \$	65 887 \$	69 757 \$	61 972 \$	94 080 \$	0 \$	229 724 \$	229 724 \$	0 \$
97	93	0 \$	0 \$	67 205 \$	64 430 \$	67 850 \$	102 684 \$	0 \$	234 319 \$	234 319 \$	0 \$
98	94	0 \$	0 \$	68 549 \$	59 828 \$	73 309 \$	110 628 \$	0 \$	239 005 \$	239 005 \$	0 \$

1 - Les autres revenus incluent: Dividendes corporatifs, Emploi à temps partiel, Revenu estimé à la retraite de votre RPPD intégré, Revenu estimé de retraite de votre RPPD non-intégré, Rente viagère agréée, Rente viagère prescrite, Retrait d'un revenu de placements non enregistrés, Revenu net de location et autres revenus

## M. Jean Untel, Mme Marie Untel

### Prestations gouvernementales, scénario optimisé

Âge (M.)	Âge (Mme)	RRQ	Pension de la sécurité de la vieillesse	Remboursement de transferts sociaux	Total des prestations gouvernementales
54	50	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
55	51	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
56	52	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
57	53	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
58	54	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
59	55	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
60	56	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
61	57	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
62	58	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
63	59	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
64	60	10 700 \$	0 \$	0 \$	10 700 \$
65	61	20 233 \$	3 339 \$	0 \$	23 573 \$
66	62	20 638 \$	7 868 \$	0 \$	28 506 \$
67	63	21 051 \$	8 026 \$	0 \$	29 076 \$
68	64	21 472 \$	8 186 \$	0 \$	29 658 \$
69	65	21 901 \$	14 458 \$	0 \$	36 359 \$
70	66	22 339 \$	17 034 \$	0 \$	39 373 \$
71	67	22 786 \$	17 374 \$	0 \$	40 160 \$
72	68	23 242 \$	17 722 \$	0 \$	40 964 \$
73	69	23 707 \$	18 076 \$	0 \$	41 783 \$
74	70	24 181 \$	18 438 \$	0 \$	42 618 \$
75	71	24 664 \$	18 806 \$	0 \$	43 471 \$
76	72	25 158 \$	19 183 \$	0 \$	44 340 \$
77	73	25 661 \$	19 566 \$	0 \$	45 227 \$
78	74	26 174 \$	19 957 \$	0 \$	46 132 \$
79	75	26 698 \$	20 357 \$	0 \$	47 054 \$
80	76	27 232 \$	20 764 \$	0 \$	47 995 \$
81	77	27 776 \$	21 179 \$	0 \$	48 955 \$
82	78	28 332 \$	21 603 \$	0 \$	49 934 \$
83	79	28 898 \$	22 035 \$	0 \$	50 933 \$

## M. Jean Untel, Mme Marie Untel

Prestations gouvernementales, scénario optimisé

Âge (M.)	Âge (Mme)	RRQ	Pension de la sécurité de la vieillesse	Remboursement de transferts sociaux	Total des prestations gouvernementales
84	80	29 476 \$	22 475 \$	0 \$	51 952 \$
85	81	30 066 \$	22 925 \$	0 \$	52 991 \$
86	82	30 667 \$	23 383 \$	0 \$	54 051 \$
87	83	31 280 \$	23 851 \$	0 \$	55 132 \$
88	84	31 906 \$	24 328 \$	0 \$	56 234 \$
89	85	32 544 \$	24 815 \$	0 \$	57 359 \$
90	86	33 195 \$	25 311 \$	0 \$	58 506 \$
91	87	33 859 \$	25 817 \$	0 \$	59 676 \$
92	88	34 536 \$	26 333 \$	0 \$	60 870 \$
93	89	35 227 \$	26 860 \$	0 \$	62 087 \$
94	90	35 931 \$	27 397 \$	0 \$	63 329 \$
95	91	36 650 \$	27 945 \$	0 \$	64 595 \$
96	92	37 383 \$	28 504 \$	0 \$	65 887 \$
97	93	38 131 \$	29 074 \$	0 \$	67 205 \$
98	94	38 893 \$	29 656 \$	0 \$	68 549 \$

## M. Jean Untel, Mme Marie Untel

Simulation de votre portefeuille enregistré (REER/FERR), scénario optimisé

Âge (M.)	Âge (Mme)	Solde du début	Rattrapage des droits de cotisations non utilisés	Cotisation	Revenu de placement	Retrait minimum du FERR souhaité	Retrait minimum exigé	Retrait pour couvrir le niveau de vie souhaité	Solde de fin
54	50	179 390 \$	0 \$	22 400 \$	12 107 \$	0 \$	0 \$	0 \$	213 897 \$
55	51	213 897 \$	0 \$	22 848 \$	14 205 \$	0 \$	0 \$	0 \$	250 950 \$
56	52	250 950 \$	0 \$	23 305 \$	16 455 \$	0 \$	0 \$	0 \$	290 710 \$
57	53	290 710 \$	0 \$	23 771 \$	18 869 \$	0 \$	0 \$	0 \$	333 350 \$
58	54	333 350 \$	0 \$	24 246 \$	21 456 \$	0 \$	0 \$	0 \$	379 053 \$
59	55	379 053 \$	0 \$	24 731 \$	24 227 \$	0 \$	0 \$	0 \$	428 011 \$
60	56	428 011 \$	0 \$	25 226 \$	27 194 \$	0 \$	0 \$	0 \$	480 431 \$
61	57	480 431 \$	0 \$	25 731 \$	30 370 \$	0 \$	0 \$	0 \$	536 532 \$
62	58	536 532 \$	0 \$	26 245 \$	33 767 \$	0 \$	0 \$	0 \$	596 543 \$
63	59	596 543 \$	0 \$	26 770 \$	37 399 \$	0 \$	0 \$	0 \$	660 712 \$
64	60	660 712 \$	0 \$	11 813 \$	40 352 \$	0 \$	0 \$	0 \$	712 877 \$
65	61	712 877 \$	0 \$	0 \$	42 773 \$	0 \$	0 \$	0 \$	755 649 \$
66	62	755 649 \$	0 \$	0 \$	45 339 \$	0 \$	0 \$	0 \$	800 988 \$
67	63	800 988 \$	0 \$	0 \$	48 059 \$	0 \$	0 \$	0 \$	849 048 \$
68	64	849 048 \$	0 \$	0 \$	50 943 \$	0 \$	0 \$	0 \$	899 990 \$
69	65	899 990 \$	0 \$	0 \$	53 999 \$	0 \$	0 \$	0 \$	953 990 \$
70	66	953 990 \$	0 \$	0 \$	57 239 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 011 229 \$
71	67	1 011 229 \$	0 \$	0 \$	60 674 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 071 903 \$
72	68	1 071 903 \$	0 \$	0 \$	61 580 \$	0 \$	45 565 \$	0 \$	1 087 919 \$
73	69	1 087 919 \$	0 \$	0 \$	62 555 \$	0 \$	45 340 \$	0 \$	1 105 133 \$
74	70	1 105 133 \$	0 \$	0 \$	63 601 \$	0 \$	45 120 \$	0 \$	1 123 614 \$
75	71	1 123 614 \$	0 \$	0 \$	64 723 \$	0 \$	44 896 \$	0 \$	1 143 441 \$
76	72	1 143 441 \$	0 \$	0 \$	63 383 \$	0 \$	87 063 \$	0 \$	1 119 761 \$
77	73	1 119 761 \$	0 \$	0 \$	61 990 \$	0 \$	86 596 \$	0 \$	1 095 155 \$
78	74	1 095 155 \$	0 \$	0 \$	60 540 \$	0 \$	86 161 \$	0 \$	1 069 533 \$
79	75	1 069 533 \$	0 \$	0 \$	59 028 \$	0 \$	85 737 \$	0 \$	1 042 824 \$
80	76	1 042 824 \$	0 \$	0 \$	57 448 \$	0 \$	85 353 \$	0 \$	1 014 919 \$
81	77	1 014 919 \$	0 \$	0 \$	55 803 \$	0 \$	84 875 \$	0 \$	985 847 \$
82	78	985 847 \$	0 \$	0 \$	54 087 \$	0 \$	84 391 \$	0 \$	955 543 \$

## M. Jean Untel, Mme Marie Untel

Simulation de votre portefeuille enregistré (REER/FERR), scénario optimisé

Âge (M.)	Âge (Mme)	Solde du début	Rattrapage des droits de cotisations non utilisés	Cotisation	Revenu de placement	Retrait minimum du FERR souhaité	Retrait minimum exigé	Retrait pour couvrir le niveau de vie souhaité	Solde de fin
83	79	955 543 \$	0 \$	0 \$	52 295 \$	0 \$	83 963 \$	0 \$	923 875 \$
84	80	923 875 \$	0 \$	0 \$	50 423 \$	0 \$	83 497 \$	0 \$	890 800 \$
85	81	890 800 \$	0 \$	0 \$	48 468 \$	0 \$	82 997 \$	0 \$	856 271 \$
86	82	856 271 \$	0 \$	0 \$	46 429 \$	0 \$	82 457 \$	0 \$	820 243 \$
87	83	820 243 \$	0 \$	0 \$	44 298 \$	0 \$	81 943 \$	0 \$	782 599 \$
88	84	782 599 \$	0 \$	0 \$	42 072 \$	0 \$	81 403 \$	0 \$	743 267 \$
89	85	743 267 \$	0 \$	0 \$	39 747 \$	0 \$	80 817 \$	0 \$	702 197 \$
90	86	702 197 \$	0 \$	0 \$	37 319 \$	0 \$	80 207 \$	0 \$	659 309 \$
91	87	659 309 \$	0 \$	0 \$	34 784 \$	0 \$	79 579 \$	0 \$	614 515 \$
92	88	614 515 \$	0 \$	0 \$	32 136 \$	0 \$	78 908 \$	0 \$	567 743 \$
93	89	567 743 \$	0 \$	0 \$	29 374 \$	0 \$	78 169 \$	0 \$	518 949 \$
94	90	518 949 \$	0 \$	0 \$	26 493 \$	0 \$	77 391 \$	0 \$	468 051 \$
95	91	468 051 \$	0 \$	0 \$	23 527 \$	0 \$	75 929 \$	0 \$	415 650 \$
96	92	415 650 \$	0 \$	0 \$	20 754 \$	0 \$	69 757 \$	0 \$	366 646 \$
97	93	366 646 \$	0 \$	0 \$	18 133 \$	0 \$	64 430 \$	0 \$	320 349 \$
98	94	320 349 \$	0 \$	0 \$	15 631 \$	0 \$	59 828 \$	0 \$	276 152 \$

## M. Jean Untel, Mme Marie Untel

Simulation de votre portefeuille non enregistré, scénario optimisé

Âge (M.)	Âge (Mme)	Dépôt annuel	Montant forfaitaire	Revenu excédentaire à la retraite	Impôt sur revenu excédentaire à la retraite	Impôt sur disposition d'actif	Transferts <sup>1</sup>	Revenu de placement	Impôt sur revenu de placements	Retraits cumulatifs <sup>2</sup>	Solde de fin <sup>3</sup>
54	50	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	16 000 \$
55	51	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	16 000 \$
56	52	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	16 000 \$
57	53	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	16 000 \$
58	54	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	16 000 \$
59	55	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	16 000 \$
60	56	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	16 000 \$
61	57	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	16 000 \$
62	58	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	16 000 \$
63	59	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	16 000 \$
64	60	0 \$	100 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	54 881 \$	61 119 \$
65	61	0 \$	100 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 985 \$	367 \$	95 010 \$	67 726 \$
66	62	0 \$	100 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	2 635 \$	530 \$	93 020 \$	76 811 \$
67	63	0 \$	100 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	3 463 \$	717 \$	94 102 \$	85 456 \$
68	64	0 \$	100 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	4 273 \$	918 \$	88 535 \$	100 275 \$
69	65	0 \$	100 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	5 014 \$	1 118 \$	96 632 \$	107 539 \$
70	66	0 \$	100 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	5 377 \$	1 232 \$	90 280 \$	121 404 \$
71	67	0 \$	100 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	6 070 \$	1 433 \$	91 141 \$	134 899 \$
72	68	0 \$	100 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	6 745 \$	1 932 \$	54 612 \$	185 100 \$
73	69	0 \$	100 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	9 255 \$	2 700 \$	57 047 \$	234 609 \$
74	70	0 \$	40 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	11 730 \$	3 499 \$	58 470 \$	224 370 \$
75	71	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	11 218 \$	3 366 \$	51 738 \$	180 485 \$
76	72	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	9 024 \$	2 930 \$	23 164 \$	163 415 \$
77	73	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	8 171 \$	2 664 \$	25 434 \$	143 488 \$
78	74	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	7 174 \$	2 348 \$	27 205 \$	121 109 \$

1 - Cette colonne inclut toutes les transactions concernant les immobilisations et les projets spéciaux

2 - Les retraits cumulatifs font référence aux retraits pour couvrir le niveau de vie et au transfert vers le CELI.

3 - Cette colonne inclut les primes d'assurance

## M. Jean Untel, Mme Marie Untel

Simulation de votre portefeuille non enregistré, scénario optimisé

Âge (M.)	Âge (Mme)	Dépôt annuel	Montant forfaitaire	Revenu excédentaire à la retraite	Impôt sur revenu excédentaire à la retraite	Impôt sur disposition d'actif	Transferts <sup>1</sup>	Revenu de placement	Impôt sur revenu de placements	Retraits cumulatifs <sup>2</sup>	Solde de fin <sup>3</sup>
79	75	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	6 055 \$	1 990 \$	28 993 \$	96 181 \$
80	76	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	4 809 \$	1 587 \$	31 278 \$	68 126 \$
81	77	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	3 406 \$	1 128 \$	33 152 \$	37 252 \$
82	78	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 863 \$	619 \$	35 057 \$	3 439 \$
83	79	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	172 \$	57 \$	3 554 \$	0 \$
84	80	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
85	81	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
86	82	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
87	83	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
88	84	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
89	85	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
90	86	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
91	87	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
92	88	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
93	89	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
94	90	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
95	91	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
96	92	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
97	93	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
98	94	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$

1 - Cette colonne inclut toutes les transactions concernant les immobilisations et les projets spéciaux

2 - Les retraits cumulatifs font référence aux retraits pour couvrir le niveau de vie et au transfert vers le CELI.

3 - Cette colonne inclut les primes d'assurance

## M. Jean Untel, Mme Marie Untel

Simulation du CELI, scénario optimisé

Âge (M.)	Âge (Mme)	Solde du début	Dépôt annuel	Revenu de placement	Retrait pour couvrir le niveau de vie souhaité	Retrait pour achat d'actif	Solde de fin
54	50	0 \$	10 000 \$	500 \$	0 \$	0 \$	10 500 \$
55	51	10 500 \$	10 000 \$	1 025 \$	0 \$	0 \$	21 525 \$
56	52	21 525 \$	10 000 \$	1 576 \$	0 \$	0 \$	33 101 \$
57	53	33 101 \$	11 000 \$	2 205 \$	0 \$	0 \$	46 306 \$
58	54	46 306 \$	11 000 \$	2 865 \$	0 \$	0 \$	60 172 \$
59	55	60 172 \$	11 000 \$	3 559 \$	0 \$	0 \$	74 730 \$
60	56	74 730 \$	11 000 \$	4 287 \$	0 \$	0 \$	90 017 \$
61	57	90 017 \$	11 000 \$	5 051 \$	0 \$	0 \$	106 068 \$
62	58	106 068 \$	12 000 \$	5 903 \$	0 \$	0 \$	123 971 \$
63	59	123 971 \$	12 000 \$	6 799 \$	0 \$	0 \$	142 769 \$
64	60	142 769 \$	12 000 \$	7 138 \$	0 \$	0 \$	161 908 \$
65	61	161 908 \$	12 000 \$	8 095 \$	0 \$	0 \$	182 003 \$
66	62	182 003 \$	13 000 \$	9 100 \$	0 \$	0 \$	204 104 \$
67	63	204 104 \$	13 000 \$	10 205 \$	0 \$	0 \$	227 309 \$
68	64	227 309 \$	6 500 \$	11 365 \$	0 \$	0 \$	245 174 \$
69	65	245 174 \$	19 500 \$	12 259 \$	0 \$	0 \$	276 933 \$
70	66	276 933 \$	14 000 \$	13 847 \$	0 \$	0 \$	304 779 \$
71	67	304 779 \$	14 000 \$	15 239 \$	0 \$	0 \$	334 018 \$
72	68	334 018 \$	14 000 \$	16 701 \$	0 \$	0 \$	364 719 \$
73	69	364 719 \$	15 000 \$	18 236 \$	0 \$	0 \$	397 955 \$
74	70	397 955 \$	15 000 \$	19 898 \$	0 \$	0 \$	432 853 \$
75	71	432 853 \$	7 500 \$	21 643 \$	0 \$	0 \$	461 996 \$
76	72	461 996 \$	7 500 \$	23 100 \$	0 \$	0 \$	492 596 \$
77	73	492 596 \$	8 000 \$	24 630 \$	0 \$	0 \$	525 225 \$
78	74	525 225 \$	8 000 \$	26 261 \$	0 \$	0 \$	559 487 \$
79	75	559 487 \$	8 000 \$	27 974 \$	0 \$	0 \$	595 461 \$
80	76	595 461 \$	8 500 \$	29 773 \$	0 \$	0 \$	633 734 \$
81	77	633 734 \$	8 500 \$	31 687 \$	0 \$	0 \$	673 921 \$
82	78	673 921 \$	8 500 \$	33 696 \$	0 \$	0 \$	716 117 \$
83	79	716 117 \$	3 555 \$	35 806 \$	28 450 \$	0 \$	727 028 \$

## M. Jean Untel, Mme Marie Untel

Simulation du CELI, scénario optimisé

Âge (M.)	Âge (Mme)	Solde du début	Dépôt annuel	Revenu de placement	Retrait pour couvrir le niveau de vie souhaité	Retrait pour achat d'actif	Solde de fin
84	80	727 028 \$	0 \$	36 351 \$	30 394 \$	0 \$	732 985 \$
85	81	732 985 \$	0 \$	36 649 \$	32 391 \$	0 \$	737 243 \$
86	82	737 243 \$	0 \$	36 862 \$	34 446 \$	0 \$	739 659 \$
87	83	739 659 \$	0 \$	36 983 \$	36 513 \$	0 \$	740 128 \$
88	84	740 128 \$	0 \$	37 006 \$	38 629 \$	0 \$	738 505 \$
89	85	738 505 \$	0 \$	36 925 \$	40 810 \$	0 \$	734 621 \$
90	86	734 621 \$	0 \$	36 731 \$	43 040 \$	0 \$	728 311 \$
91	87	728 311 \$	0 \$	36 416 \$	45 319 \$	0 \$	719 408 \$
92	88	719 408 \$	0 \$	35 970 \$	47 663 \$	0 \$	707 715 \$
93	89	707 715 \$	0 \$	35 386 \$	50 092 \$	0 \$	693 009 \$
94	90	693 009 \$	0 \$	34 650 \$	52 587 \$	0 \$	675 072 \$
95	91	675 072 \$	0 \$	33 754 \$	55 600 \$	0 \$	653 226 \$
96	92	653 226 \$	0 \$	32 661 \$	61 972 \$	0 \$	623 916 \$
97	93	623 916 \$	0 \$	31 196 \$	67 850 \$	0 \$	587 262 \$
98	94	587 262 \$	0 \$	29 363 \$	73 309 \$	0 \$	543 316 \$

## M. Jean Untel, Mme Marie Untel

Sociétés de portefeuille, scénario optimisé

Âge (M.)	Âge (Mme)	Solde du début	Dépôt dans la société	Revenu de placement	Impôt Annuel	Impôt remboursable	Dividende versé	Maximum Récupérable	IMRTD Cumulatif Fin	Primes d'assurance	Solde de fin
54	50	380 000 \$	0 \$	19 000 \$	8 848 \$	5 067 \$	0 \$	0 \$	5 067 \$	0 \$	390 152 \$
55	51	390 152 \$	0 \$	19 508 \$	9 085 \$	5 203 \$	0 \$	0 \$	10 270 \$	0 \$	400 575 \$
56	52	400 575 \$	0 \$	20 029 \$	9 327 \$	5 342 \$	0 \$	0 \$	15 612 \$	0 \$	411 276 \$
57	53	411 276 \$	0 \$	20 564 \$	9 577 \$	5 484 \$	0 \$	0 \$	21 096 \$	0 \$	422 263 \$
58	54	422 263 \$	0 \$	21 113 \$	9 832 \$	5 631 \$	0 \$	0 \$	26 727 \$	0 \$	433 544 \$
59	55	433 544 \$	0 \$	21 677 \$	10 095 \$	5 781 \$	0 \$	0 \$	32 508 \$	0 \$	445 126 \$
60	56	445 126 \$	0 \$	22 256 \$	10 365 \$	5 936 \$	0 \$	0 \$	38 444 \$	0 \$	457 018 \$
61	57	457 018 \$	0 \$	22 851 \$	10 642 \$	6 094 \$	0 \$	0 \$	44 538 \$	0 \$	469 227 \$
62	58	469 227 \$	0 \$	23 461 \$	10 926 \$	6 257 \$	0 \$	0 \$	50 795 \$	0 \$	481 762 \$
63	59	481 762 \$	0 \$	24 088 \$	11 218 \$	6 424 \$	0 \$	0 \$	57 220 \$	0 \$	494 633 \$
64	60	494 633 \$	0 \$	24 732 \$	11 518 \$	6 596 \$	0 \$	0 \$	63 816 \$	0 \$	507 847 \$
65	61	507 847 \$	0 \$	25 392 \$	11 825 \$	6 772 \$	0 \$	0 \$	70 588 \$	0 \$	521 414 \$
66	62	521 414 \$	0 \$	26 071 \$	12 141 \$	6 953 \$	0 \$	0 \$	77 541 \$	0 \$	535 343 \$
67	63	535 343 \$	0 \$	26 767 \$	12 465 \$	7 139 \$	0 \$	0 \$	84 680 \$	0 \$	549 645 \$
68	64	549 645 \$	0 \$	27 482 \$	12 798 \$	7 330 \$	0 \$	0 \$	92 009 \$	0 \$	564 329 \$
69	65	564 329 \$	0 \$	28 216 \$	13 140 \$	7 525 \$	0 \$	0 \$	99 534 \$	0 \$	579 405 \$
70	66	579 405 \$	0 \$	28 970 \$	13 491 \$	7 726 \$	0 \$	0 \$	107 261 \$	0 \$	594 884 \$
71	67	594 884 \$	0 \$	29 744 \$	13 852 \$	7 933 \$	0 \$	0 \$	115 194 \$	0 \$	610 776 \$
72	68	610 776 \$	0 \$	30 539 \$	14 222 \$	8 145 \$	0 \$	0 \$	123 338 \$	0 \$	627 093 \$
73	69	627 093 \$	0 \$	31 355 \$	14 602 \$	8 362 \$	0 \$	0 \$	131 701 \$	0 \$	643 846 \$
74	70	643 846 \$	0 \$	32 192 \$	14 992 \$	8 586 \$	0 \$	0 \$	140 286 \$	0 \$	661 046 \$
75	71	661 046 \$	0 \$	33 052 \$	15 392 \$	8 815 \$	0 \$	0 \$	149 101 \$	0 \$	678 706 \$
76	72	678 706 \$	0 \$	33 935 \$	15 804 \$	9 051 \$	0 \$	0 \$	158 152 \$	0 \$	696 837 \$
77	73	696 837 \$	0 \$	34 842 \$	16 226 \$	9 292 \$	0 \$	0 \$	167 444 \$	0 \$	715 453 \$
78	74	715 453 \$	0 \$	35 773 \$	16 659 \$	9 541 \$	0 \$	0 \$	176 985 \$	0 \$	734 567 \$
79	75	734 567 \$	0 \$	36 728 \$	17 104 \$	9 795 \$	0 \$	0 \$	186 780 \$	0 \$	754 191 \$
80	76	754 191 \$	0 \$	37 710 \$	17 561 \$	10 057 \$	0 \$	0 \$	196 837 \$	0 \$	774 339 \$
81	77	774 339 \$	0 \$	38 717 \$	18 030 \$	10 326 \$	0 \$	0 \$	207 163 \$	0 \$	795 025 \$
82	78	795 025 \$	0 \$	39 751 \$	18 512 \$	10 602 \$	0 \$	0 \$	217 765 \$	0 \$	816 264 \$
83	79	816 264 \$	0 \$	40 813 \$	19 007 \$	10 885 \$	0 \$	0 \$	228 650 \$	0 \$	838 071 \$
84	80	838 071 \$	0 \$	41 904 \$	19 514 \$	11 176 \$	0 \$	0 \$	239 825 \$	0 \$	860 460 \$

## M. Jean Untel, Mme Marie Untel

Sociétés de portefeuille, scénario optimisé

Âge (M.)	Âge (Mme)	Solde du début	Dépôt dans la société	Revenu de placement	Impôt Annuel	Impôt remboursable	Dividende versé	Maximum Récupérable	IMRTD Cumulatif Fin	Primes d'assurance	Solde de fin
85	81	860 460 \$	0 \$	43 023 \$	20 036 \$	11 474 \$	0 \$	0 \$	251 300 \$	0 \$	883 447 \$
86	82	883 447 \$	0 \$	44 172 \$	20 571 \$	11 781 \$	0 \$	0 \$	263 080 \$	0 \$	907 049 \$
87	83	907 049 \$	0 \$	45 352 \$	21 121 \$	12 095 \$	0 \$	0 \$	275 176 \$	0 \$	931 280 \$
88	84	931 280 \$	0 \$	46 564 \$	21 685 \$	12 419 \$	0 \$	0 \$	287 594 \$	0 \$	956 159 \$
89	85	956 159 \$	0 \$	47 808 \$	22 264 \$	12 750 \$	0 \$	0 \$	300 345 \$	0 \$	981 703 \$
90	86	981 703 \$	0 \$	49 085 \$	22 859 \$	13 091 \$	0 \$	0 \$	313 436 \$	0 \$	1 007 929 \$
91	87	1 007 929 \$	0 \$	50 396 \$	23 470 \$	13 441 \$	0 \$	0 \$	326 877 \$	0 \$	1 034 856 \$
92	88	1 034 856 \$	0 \$	51 743 \$	24 097 \$	13 800 \$	0 \$	0 \$	340 676 \$	0 \$	1 062 503 \$
93	89	1 062 503 \$	0 \$	53 125 \$	24 740 \$	14 168 \$	0 \$	0 \$	354 845 \$	0 \$	1 090 887 \$
94	90	1 090 887 \$	0 \$	54 544 \$	25 401 \$	14 547 \$	0 \$	0 \$	369 392 \$	0 \$	1 120 030 \$
95	91	1 120 030 \$	0 \$	56 002 \$	26 080 \$	14 936 \$	0 \$	0 \$	384 327 \$	0 \$	1 149 952 \$
96	92	1 149 952 \$	0 \$	57 498 \$	26 777 \$	15 335 \$	0 \$	0 \$	399 662 \$	0 \$	1 180 673 \$
97	93	1 180 673 \$	0 \$	59 034 \$	27 492 \$	15 744 \$	0 \$	0 \$	415 406 \$	0 \$	1 212 215 \$
98	94	1 212 215 \$	0 \$	60 611 \$	28 226 \$	16 165 \$	0 \$	0 \$	431 571 \$	0 \$	1 244 599 \$

## M. Jean Untel, Mme Marie Untel

Patrimoine, scénario optimisé

Âge (M.)	Âge (Mme)	Assurance actuelle individuelle	Assurance actuelle premier décès	Assurance actuelle dernier décès	Assurances proposées individuelles	Assurances proposées premier décès	Assurances proposées dernier décès	Total des assurances
54	50	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
55	51	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
56	52	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
57	53	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
58	54	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
59	55	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
60	56	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
61	57	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
62	58	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
63	59	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
64	60	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
65	61	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
66	62	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
67	63	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
68	64	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
69	65	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
70	66	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
71	67	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
72	68	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
73	69	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
74	70	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
75	71	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
76	72	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
77	73	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
78	74	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
79	75	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
80	76	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
81	77	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
82	78	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
83	79	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$

## M. Jean Untel, Mme Marie Untel

Patrimoine, scénario optimisé

Âge (M.)	Âge (Mme)	Assurance actuelle individuelle	Assurance actuelle premier décès	Assurance actuelle dernier décès	Assurances proposées individuelles	Assurances proposées premier décès	Assurances proposées dernier décès	Total des assurances
84	80	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
85	81	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
86	82	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
87	83	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
88	84	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
89	85	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
90	86	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
91	87	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
92	88	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
93	89	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
94	90	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
95	91	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
96	92	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
97	93	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$
98	94	152 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	152 000 \$

## M. Jean Untel, Mme Marie Untel

Bilan de fin d'année, scénario optimisé

**\*Valeurs arrondies au millier de dollars (\$).**

Âge (M.)	Âge (Mme)	Solde des portefeuilles non enregistrés	Solde des régimes enregistrés	Solde de la société de portefeuille	Résidences (principales/s econdaires)	Biens à usage personnel	Total des actifs familiaux	Immeubles locatifs	Total des actifs	Total des passifs	Valeur nette totale avant impôt
54	50	26	214	390	304	0	304	0	545	0	935
55	51	38	251	401	309	0	309	0	598	0	998
56	52	49	291	411	314	0	314	0	654	0	1 065
57	53	62	333	422	318	0	318	0	714	0	1 136
58	54	76	379	434	323	0	323	0	778	0	1 212
59	55	91	428	445	328	0	328	0	847	0	1 292
60	56	106	480	457	333	0	333	0	919	0	1 376
61	57	122	537	469	338	0	338	0	997	0	1 466
62	58	140	597	482	343	0	343	0	1 080	0	1 561
63	59	159	661	495	348	0	348	0	1 168	0	1 662
64	60	223	713	508	353	0	353	0	1 289	0	1 797
65	61	250	756	521	359	0	359	0	1 364	0	1 885
66	62	281	801	535	364	0	364	0	1 446	0	1 981
67	63	313	849	550	370	0	370	0	1 531	0	2 081
68	64	345	900	564	375	0	375	0	1 621	0	2 185
69	65	384	954	579	381	0	381	0	1 719	0	2 299
70	66	426	1 011	595	386	0	386	0	1 824	0	2 419
71	67	469	1 072	611	392	0	392	0	1 933	0	2 544
72	68	550	1 088	627	398	0	398	0	2 036	0	2 663
73	69	633	1 105	644	404	0	404	0	2 142	0	2 786
74	70	657	1 124	661	410	0	410	0	2 191	0	2 852
75	71	642	1 143	679	416	0	416	0	2 202	0	2 881
76	72	656	1 120	697	423	0	423	0	2 198	0	2 895
77	73	669	1 095	715	429	0	429	0	2 193	0	2 908
78	74	681	1 070	735	435	0	435	0	2 185	0	2 920
79	75	692	1 043	754	442	0	442	0	2 176	0	2 930
80	76	702	1 015	774	448	0	448	0	2 165	0	2 940
81	77	711	986	795	455	0	455	0	2 152	0	2 947

## M. Jean Untel, Mme Marie Untel

Bilan de fin d'année, scénario optimisé

**\*Valeurs arrondies au millier de dollars (\$).**

Âge (M.)	Âge (Mme)	Solde des portefeuilles non enregistrés	Solde des régimes enregistrés	Solde de la société de portefeuille	Résidences (principales/s econdaires)	Biens à usage personnel	Total des actifs familiaux	Immeubles locatifs	Total des actifs	Total des passifs	Valeur nette totale avant impôt
82	78	720	956	816	462	0	462	0	2 137	0	2 953
83	79	727	924	838	469	0	469	0	2 120	0	2 958
84	80	733	891	860	476	0	476	0	2 100	0	2 960
85	81	737	856	883	483	0	483	0	2 077	0	2 960
86	82	740	820	907	490	0	490	0	2 050	0	2 957
87	83	740	783	931	498	0	498	0	2 020	0	2 952
88	84	739	743	956	505	0	505	0	1 987	0	2 943
89	85	735	702	982	513	0	513	0	1 950	0	2 931
90	86	728	659	1 008	520	0	520	0	1 908	0	2 916
91	87	719	615	1 035	528	0	528	0	1 862	0	2 897
92	88	708	568	1 063	536	0	536	0	1 812	0	2 874
93	89	693	519	1 091	544	0	544	0	1 756	0	2 847
94	90	675	468	1 120	552	0	552	0	1 695	0	2 816
95	91	653	416	1 150	561	0	561	0	1 630	0	2 779
96	92	624	367	1 181	569	0	569	0	1 560	0	2 740
97	93	587	320	1 212	578	0	578	0	1 485	0	2 697
98	94	543	276	1 245	586	0	586	0	1 406	0	2 650

## M. Jean Untel, Mme Marie Untel

Bilan successoral, scénario optimisé

**\*Valeurs arrondies au millier de dollars (\$).**

Âge (M.)	Âge (Mme)	Solde des portefeuilles non enregistrés	Solde des régimes enregistrés	Solde de la société de portefeuille	Résidences (principales/secondaires)	Total des actifs	Total des passifs	Total net des actifs avant impôt	Impôts latents (disposition présumée au décès)	Total des assurances vie (actuelles et recommandées)	Valeur nette du patrimoine (après impôt)
54	50	26	214	390	304	935	30	905	172	152	885
55	51	38	251	401	309	998	30	968	191	152	929
56	52	49	291	411	314	1 065	30	1 035	213	152	974
57	53	62	333	422	318	1 136	30	1 106	236	152	1 023
58	54	76	379	434	323	1 212	30	1 182	260	152	1 074
59	55	91	428	445	328	1 292	30	1 262	286	152	1 128
60	56	106	480	457	333	1 376	30	1 346	314	152	1 185
61	57	122	537	469	338	1 466	30	1 436	344	152	1 244
62	58	140	597	482	343	1 561	30	1 531	375	152	1 308
63	59	159	661	495	348	1 662	30	1 632	409	152	1 375
64	60	223	713	508	353	1 797	30	1 767	435	152	1 484
65	61	250	756	521	359	1 885	30	1 855	458	152	1 549
66	62	281	801	535	364	1 981	30	1 951	483	152	1 620
67	63	313	849	550	370	2 081	30	2 051	510	152	1 693
68	64	345	900	564	375	2 185	30	2 155	538	152	1 769
69	65	384	954	579	381	2 299	30	2 269	568	152	1 853
70	66	426	1 011	595	386	2 419	30	2 389	599	152	1 942
71	67	469	1 072	611	392	2 544	30	2 514	632	152	2 034
72	68	550	1 088	627	398	2 663	30	2 633	644	152	2 141
73	69	633	1 105	644	404	2 786	30	2 756	656	152	2 251
74	70	657	1 124	661	410	2 852	30	2 822	669	152	2 305
75	71	642	1 143	679	416	2 881	30	2 851	683	152	2 320
76	72	656	1 120	697	423	2 895	30	2 865	676	152	2 341
77	73	669	1 095	715	429	2 908	30	2 878	669	152	2 362
78	74	681	1 070	735	435	2 920	30	2 890	661	152	2 381
79	75	692	1 043	754	442	2 930	30	2 900	653	152	2 400
80	76	702	1 015	774	448	2 940	30	2 910	644	152	2 417

## M. Jean Untel, Mme Marie Untel

Bilan successoral, scénario optimisé

**\*Valeurs arrondies au millier de dollars (\$).**

Âge (M.)	Âge (Mme)	Solde des portefeuilles non enregistrés	Solde des régimes enregistrés	Solde de la société de portefeuille	Résidences (principales/secondaires)	Total des actifs	Total des passifs	Total net des actifs avant impôt	Impôts latents (disposition présumée au décès)	Total des assurances vie (actuelles et recommandées)	Valeur nette du patrimoine (après impôt)
81	77	711	986	795	455	2 947	30	2 917	635	152	2 434
82	78	720	956	816	462	2 953	30	2 923	626	152	2 450
83	79	727	924	838	469	2 958	30	2 928	616	152	2 464
84	80	733	891	860	476	2 960	30	2 930	605	152	2 477
85	81	737	856	883	483	2 960	30	2 930	594	152	2 488
86	82	740	820	907	490	2 957	30	2 927	583	152	2 497
87	83	740	783	931	498	2 952	30	2 922	570	152	2 504
88	84	739	743	956	505	2 943	30	2 913	557	152	2 508
89	85	735	702	982	513	2 931	30	2 901	544	152	2 509
90	86	728	659	1 008	520	2 916	30	2 886	529	152	2 509
91	87	719	615	1 035	528	2 897	30	2 867	514	152	2 505
92	88	708	568	1 063	536	2 874	30	2 844	499	152	2 497
93	89	693	519	1 091	544	2 847	30	2 817	482	152	2 487
94	90	675	468	1 120	552	2 816	30	2 786	465	152	2 473
95	91	653	416	1 150	561	2 779	30	2 749	447	152	2 455
96	92	624	367	1 181	569	2 740	30	2 710	431	152	2 432
97	93	587	320	1 212	578	2 697	30	2 667	416	152	2 404
98	94	543	276	1 245	586	2 650	30	2 620	403	152	2 370

## Jean et Marie Untel Table des matières

	<b>Page</b>
1- Résumé des objectifs et sommaire de la situation actuelle	2
2- Structure corporative	6
3- Questions et préoccupations à être abordés dans cette analyse	10
4- Recommandations relatives à la retraite	11
5- Recommandations relatives à l'invalidité	17
6- Recommandations relatives aux maladies graves	18
7- Recommandations relatives au patrimoine individuel et familial	19
8- Conclusion	27
 ANNEXES	
1- Les avantages de la stratégie du financement collatéral dans le cadre d'une acquisition	28
2- Exemple de financement collatéral	29
3- Exonération du gain en capital FCEI (référence)	

## 1- Résumé des objectifs et sommaire de la situation actuelle

### Renseignements personnels

Voir *Sommaire* dans le rapport PRO et Patrimoine (page 4)

Enfants

<b>Nom</b>	<b>DDN</b>	<b>Âge</b>	<b>Notes</b>
Daniel	15 juin 1984	26	Intéressé par l'entreprise, mais ne sait pas trop comment
Michel	11 février 1987	23	Pas intéressé par l'entreprise. Travaille actuellement comme grutier.
Sylvain	8 avril 1990	20	Travaille sur des chantiers durant la saison estivale; pourrait être intéressé à s'impliquer dans l'entreprise. Encore trop jeune pour prendre une décision définitive.

### Renseignements financiers

Voir *Sommaire* dans le rapport PRO et Patrimoine (page 4)

### Situation actuelle

Jean (60 %) et Marie (40 %) détiennent 100 % des actions de la société Les équipements mécaniques Inc. La société a amorcé ses activités en 1981 sous le nom de Station service Untel mais a été incorporée en 1988 sous son nom actuel. La société exerce ses activités dans le domaine de la vente de pièces et réparation d'équipements agricoles. La valeur de la société représente la composante principale des actifs financiers en vue de la retraite.

La charge de travail (heures) de Jean et Marie est très lourde et ils aimeraient trouver le moyen de consacrer plus de temps à leurs loisirs. Ils aimeraient que leur fils Daniel, qui travaille dans l'entreprise, prenne plus de responsabilités dans les prochaines années. Jean est prêt à prendre Daniel sous son aile pour lui montrer tous les aspects des opérations, mais il souhaite voir un réel engagement de son fils.

## 1- Résumé des objectifs et sommaire de la situation actuelle (suite)

Jean et Marie souhaitent cesser leurs activités professionnelles entre les âges de 60 ans et 65 ans avec un niveau de vie commun d'environ 100 000 \$ (avant impôt). Aux fins de cette analyse, nous avons établi l'âge de la retraite à 64 ans pour Jean et 60 ans pour Marie. Ceci vous laisse une fenêtre de dix ans avant le moment de la retraite ce qui constitue une période de préparation de la relève idéale.

En ce qui a trait à la transmission de l'entreprise, Jean et Marie considèrent que trois options s'offrent à eux :

- 1- Daniel va acquérir l'entreprise sur une période de temps plus ou moins longue.
- 2- Si Daniel ne s'intéresse pas ou échoue à trouver du financement pour l'acquisition, ils vont trouver un acheteur à l'extérieur de la famille.
- 3- Si Daniel n'achète pas l'entreprise, ils vont réduire leurs heures de travail en embauchant plus de personnel.

Vendre l'entreprise à une tierce partie plutôt qu'à un membre de la famille suppose une approche très différente. Si l'entreprise est vendue à un tiers, les objectifs devraient être les suivants :

- 1- Obtenir le prix optimal pour l'entreprise
- 2- Bénéficier de l'exonération de gain en capital, et ce, pour chaque actionnaire.

Quelles sont les implications ou conséquences?

- 1- La plus importante différence qui soit réside entre la vente des actions d'une société et la vente de ses actifs. Pour qu'un actionnaire bénéficie de l'exonération de gain en capital, ce sont les actions qui doivent être vendues. Dans une transmission d'entreprise, les points de vue du cédant et de l'acquéreur diffèrent. La plus part du temps, l'acquéreur manifestera un intérêt marqué pour l'achat des actifs de la société pour par la suite fonder une nouvelle entreprise de manière à se libérer de toutes les contraintes pouvant être liées aux actions antérieures du propriétaire précédent.
- 2- Par ailleurs, le cédant aura tout intérêt à vendre ses actions pour bénéficier de cet attrayant allègement fiscal qu'est l'exonération de gain en capital de 750 000 \$. La négociation doit tenir compte des intérêts de chacune des parties.

## 1- Résumé des objectifs et sommaire de la situation actuelle (suite)

Il y a des critères à respecter pour bénéficier de EGC. Ces critères sont liés à :

1. la détention des actions;
2. la société et ses activités;
3. la composition des actifs de la société.

### Exonération de gain en capital (EGC)

Seul un résident canadien (et non une société), qui vend des actions admissibles de petite entreprise peut réclamer l'exonération de gain en capital.

### Actions admissibles de petite entreprise (AAPE)

Les actions d'une société seront considérées comme des AAPE s'ils remplissent les conditions suivantes :

- Il doit s'agir d'une société privée sous contrôle canadien
- À la vente au moins 90 % des actifs sont utilisés pour les activités courantes de la société au Canada.
- Les actions ont été détenues durant une période de 24 mois avant la vente par le vendeur.

Dans le cas qui nous intéresse, la majorité des critères sont respectés à l'exception du second relatif à l'utilisation des actifs dans les activités courantes (au moment de la vente) et 50 % durant une période de 24 mois précédents la vente. Selon les États financiers les plus récents, la valeur des actifs est de 1 095 938 \$, incluant des placements (liquidité et autres) d'une valeur de 491 478 \$. Ce résultat est très en deçà du plancher de 90 %.

Étant donné que Jean et Marie ne prévoient pas prendre leur retraite avant 10 ans, ils disposent de suffisamment de temps pour « purifier » la société afin qu'elle satisfasse les critères énoncés.

Pour en arriver à cette fin, il est recommandé que Jean et Marie créent une société de portefeuille dont ils seraient les propriétaires, GESCO J&M (selon le même pourcentage d'actions que dans Station service Untel) pour y transférer une partie importante des liquidités (détenue dans Station service Untel) sous forme de dividende non imposable.

Jusqu'au moment de la vente, une analyse annuelle devrait être conduite afin de s'assurer que ce critère soit constamment respecté.

## 1- Résumé des objectifs et sommaire de la situation actuelle (suite)

### Transmettre l'entreprise aux enfants (Daniel)

Dans la perspective où votre fils Daniel souhaite faire l'acquisition de la société sur une période plus ou moins longue, la stratégie serait autre.

Dans une situation semblable, nous devons composer avec une réalité différente. Les objectifs personnels du cédant ne changent pas (obtenir la valeur optimale pour la société et bénéficier de EGC), mais dans la plus part des cas, l'acquéreur (fils) ne dispose pas du capital nécessaire pour effectuer la transaction.

Lors de l'entrevue, vous avez mentionné que votre fils Daniel souhaite prendre la relève de l'entreprise pour une valeur estimative de 1 000 000 \$ (ce montant exclut les liquidités). Dans un contexte où le transfert de propriété est fait en faveur d'un enfant, l'une des stratégies fréquemment utilisées pour réduire l'impact fiscal est le gel successoral. Dans votre cas particulier, nous combinons la stratégie du gel successoral à la stratégie du financement collatéral. Ci-dessous, un résumé du fonctionnement :

- 1) Dans un premier temps, les actions ordinaires de Jean et Marie vont être converties en actions privilégiées en respectant la juste valeur marchande de la société. En supposant que le chiffre de 1 million représente cette valeur, Jean aura 600 000 actions privilégiées (valeur nominale de 1 \$/action) et Marie, 400 000 actions privilégiées. Puis, de nouvelles actions ordinaires seront émises à votre fils (100 actions ordinaires).
- 2) Les nouvelles actions ordinaires seront détenues par une société de portefeuille (à être créée); GESCO Daniel inc. dont Daniel sera l'unique actionnaire. Cette structure permettra de transférer des dividendes de la société opérante (Station service Untel) vers GESCO Daniel inc. et ce, sans impôt.
- 3) GESCO Daniel inc. fera l'achat d'une police d'assurance vie conjointe dernier décès (les assurés étant Jean et Marie) dont le capital décès sera de 2 000 000 \$. GESCO Daniel inc. paiera les primes. De plus, GESCO Daniel inc. capitalisera la police d'assurance de manière à en faire croître la valeur de rachat. Cette valeur de rachat a la caractéristique d'être payable au moment du premier décès.
- 4) Après quelques années, Daniel pourra emprunter les fonds nécessaires d'une institution financière en s'appuyant sur la valeur de rachat de la police d'assurance, pour acheter les actions privilégiées de Jean et Marie.

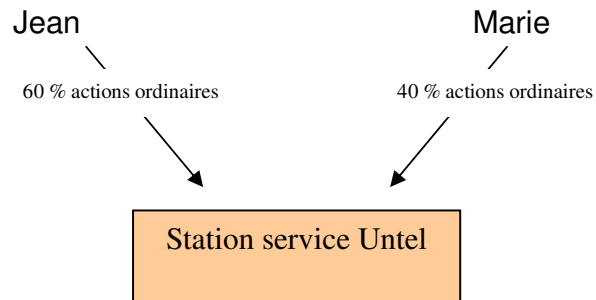
## 1- Résumé des objectifs et sommaire de la situation actuelle (suite)

5) Étant donné que c'est votre fils qui achètera vos actions privilégiées à titre personnel (par voie d'emprunt), ceci déclenchera un gain en capital et vous permettra de réclamer l'exonération de gain en capital. Le produit net (jusqu'à concurrence de 1 500 000 \$ de la juste valeur marchande) de la vente sera conséquemment net d'impôt, en presumant que la société se qualifie à titre de AAPE (voir explication plus haut). Si Station service Untel ou GESCO Daniel inc. avaient procéderaient au rachat, le produit serait considéré comme un dividende présumé. En d'autres mots, les sommes reçues de GESCO Daniel inc. seraient imposées comme des dividendes entre les mains de Jean et Marie.

6) Le capital décès de 2 000 000 \$ servira également comme liquidité supplémentaire pour la société de votre fils assurant ainsi sa pérennité et son succès.

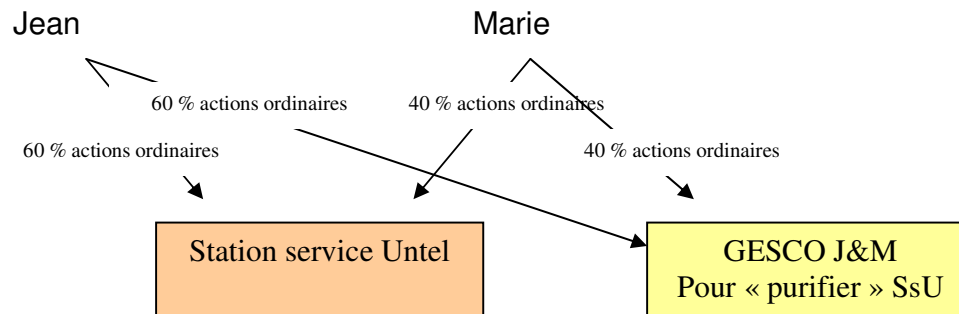
## 2- Structure corporative (organigramme)

Situation actuelle



## 2- Structure corporative (organigramme) suite...

### Si vous vendez la société à l'extérieur de la famille



Transfert de dividendes inter société sans impact fiscal

En cédant l'entreprise à un tiers à l'extérieur de la famille, Jean et Marie opteraient préférablement pour vendre leurs actions ordinaires de Station service Untel. Le produit de la vente des actions ordinaires viendrait alors enrichir leur portefeuille non enregistré respectif. Ils demeureraient propriétaires de GESCO J&M et ils seraient en mesure d'encaisser des dividendes de cette société.

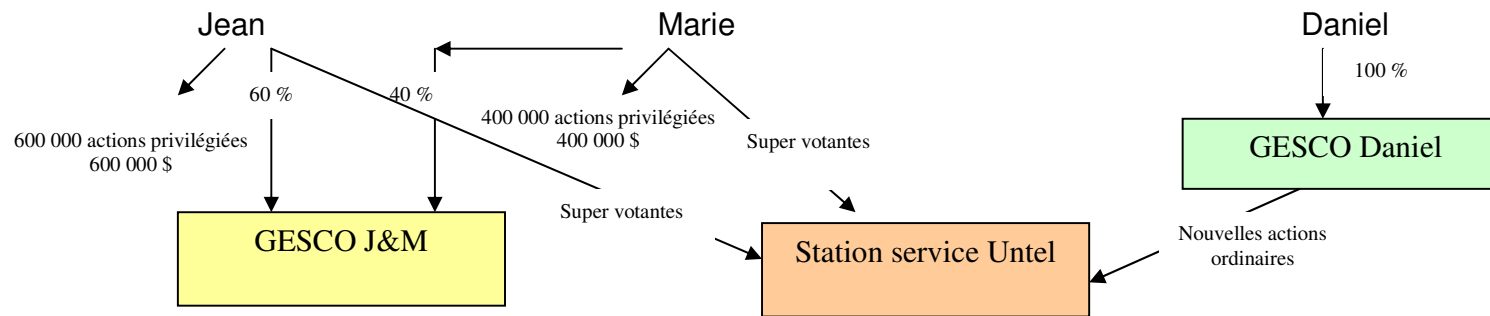
Aux fins de l'analyse, nous avons estimé à 400 000 \$ la valeur d'un transfert initial (dividende inter société) vers GESCO J&M et de 100 000 \$ annuellement pour les transferts subséquents. En utilisant un taux de rendement de 3% sur les placements accumulés de même qu'un taux d'impôt de 45 % sur les revenus de placement de la société, la valeur estimative de GESCO J&M en 2020 serait de 1 500 000 \$.

## 2- Structure corporative (organigramme) suite...

### Étapes proposées si la vente est faite en faveur de Daniel dans 10 ans :

- 1) Procéder au gel successoral maintenant à la juste valeur marchande actuelle ;
- 2) Créer une nouvelle société GESCO J&M;
- 3) Créer également GESCO Daniel

(De nouvelles actions ordinaires de même que de nouvelles actions super votantes pour Jean et Daniel (ces actions ne prendront pas de valeur, mais assureront le contrôle à Jean et Marie jusqu'à ce que le plein montant leur aura été payé))



## 2- Structure corporative (organigramme) suite...

### Descriptions et caractéristiques des actions

Description	Émises	Propriétaires	Caractéristiques
Actions privilégiées	1 000 000	Jean: 600 000 Marie: 400 000	Actions de gel, n'accumulent pas de valeur, dividende annuel de 2 % Seront achetées progressivement par Daniel commençant dans 10 ans. 1 action = 1\$
Super votantes non participantes	20	Jean : 12 Marie : 8	N'accumulent pas de valeur, servent à conserver le contrôle de la société jusqu'au remboursement total ou pourcentage satisfaisant payé aux parents. Aucune valeur
Nouvelles actions ordinaires	100	GESCDO Daniel	Actions participantes : permettent le versement de dividendes de Station service Untel vers la société de Daniel. Ces dividendes serviront à financer la police d'assurance vie. Dans 10 ans, Daniel empruntera personnellement d'une institution financière en donnant en garantie la valeur de rachat de la police. Ce prêt servira à Daniel pour acheter les actions privilégiées de Jean et Marie selon un calendrier pré défini. Valeur à l'émission des actions = 1 \$ Résultats : Le coût de base des actions de Daniel sera égal au prix d'achat ce qui permettra à ce dernier de recevoir l'équivalent de ce montant libre d'impôt au moment où il décidera de vendre à son tour. Ceci ne serait pas possible s'il s'agissait d'un dividende présumé. La police d'assurance vie (conjointe dernier décès) avec le fonds payable au premier décès. À ce moment-là, le prêt est remboursé intégralement à l'institution financière.

### **3- Questions et préoccupations à être abordées dans cette simulation**

Cette analyse répondra aux questions suivantes touchant votre situation :

- 1- Est-ce que nous avons assez de ressources financières pour la retraite?
- 2- Que devons-nous faire pour maintenir notre niveau de vie à la retraite?
- 3- Comment pouvons-nous sortir de l'argent de la société en minimisant l'impôt, avant la vente ?
- 4- Que devrions-nous faire avec l'argent (400 000 \$) qui se trouve actuellement dans la société : comment la sortir le plus efficacement possible?
- 5- Comment faire pour aider notre fils à acquérir l'entreprise?
- 6- De manière devrions-nous structurer la société afin d'aider Daniel à acquérir l'entreprise sans toutefois lui donner le contrôle immédiatement ?

## 4- Recommandations relatives à la retraite

Selon l'Institut canadien des actuaires (table 1986 – 1992), votre espérance de vie est :

Jean : 81 ans (homme non-fumeur 54 ans)

Marie : 84 ans (femme non fumeuse 50 ans)

### Analyse

L'une de vos principales préoccupations est de savoir si vous aurez assez d'argent pour la retraite. Afin de répondre à cette question, nous devons déterminer vos sources de revenus à la retraite, faire des projections et évaluer si elles seront suffisantes pour combler votre objectif de niveau de vie à la retraite.

### Note

Aux fins de cette analyse, nous avons présumé une retraite complète dans 10 ans avec un niveau de vie combiné pour le couple de 100 000 \$ (avant impôt et indexé) en dollars d'aujourd'hui.

À la retraite, vos sources de revenus seront les suivantes :

- 1) Régie des rentes du Québec (RRQ)
- 2) Pension de la sécurité de la vieillesse (PSV)
- 3) Épargnes enregistrées (FERR)
- 4) Épargnes non enregistrées
- 5) Dividendes de GESCO J&M (à être créée)
- 6) Produit de la vente la société Station service Untel

### RRQ

Selon le relevé officiel de la RRQ que nous avons consulté, voici les versements auxquels vous aurez droit à la retraite :

1. Âge de retraite de Jean : 64 ans; pension mensuelle prévue : 827 \$ (dollars d'aujourd'hui)
2. Âge de retraite de Marie : 60 ans; pension mensuelle prévue : 478 \$ (dollars d'aujourd'hui)

#### 4- Recommandations relatives à la retraite, suite...

La pension de la RRQ est indexée selon l'indice des prix de rente (similaire à l'IPC). Le maximum des gains admissibles en 2010 est de 43 700 \$. Le salaire de Marie est de 42 600 \$, soit légèrement sous le MGA ; nous recommandons que son salaire soit au moins égal à ce maximum afin d'optimiser sa rente de retraite de la RRQ.

##### **PSV (Pension de la sécurité de la vieillesse)**

La pension de la SV est un montant disponible pour la majorité des Canadiens âgés de 65 ans et plus. Pour y avoir accès, il faut répondre à certains critères principalement liés aux années de résidence au Canada. Pour y être admissible (pension réduite), il faut avoir résidé au Canada au moins 10 ans et plus de 40 ans pour une pleine pension. De plus, les pensionnés qui gagnent un revenu supérieur à 66 335 \$ devront rembourser une partie et même toute leur pension (remboursement des transferts sociaux). Enfin, la PSV est indexée à l'inflation.

Nous avons estimé la pension à laquelle vous aurez droit à 65 ans :

Jean : **643 \$** en dollars futurs

Marie : **\$695** en dollars futurs

La simulation indique que Jean aura probablement à rembourser une partie de votre PSV entre les âges de 72 ans et 77 ans, à la suite aux retraits minimums du FEER.

##### **REER/FERR**

Le REER est un outil d'accumulation d'argent en vue de la retraite. Le REER permet au contribuable de différer l'impôt sur une fraction de son revenu et de faire fructifier ses épargnes à l'abri de l'impôt de la manière suivante :

- Les cotisations au REER sont déductibles de votre revenu total. S'en suivra un calcul d'impôt selon une strate inférieure, ce qui peut entraîner un remboursement de sommes payées en trop par les autorités fiscales, surtout si vos déductions sont prélevées à la source.
- Les revenus de placements dans les comptes REER (intérêts, dividendes, gain en capital) ne sont pas imposés durant la période d'accumulation. Le REER permet une croissance plus rapide des investissements que s'ils étaient investis dans un compte ordinaire, ces derniers étant soumis aux règles fiscales courantes.

#### 4- Recommandations relatives à la retraite, suite...

- Les retraits faits à partir du REER devraient être faits lorsque le taux d'impôt du contribuable est plus bas; la retraite étant le meilleur exemple, en opposition à une personne qui travaille à temps complet. Aussi, le REER doit être converti en FERR ou en rente avant la fin de l'année où le contribuable atteint l'âge de 71 ans. Tous les retraits faits à partir du FERR ou les revenus de rente agréée sont pleinement imposables. Les retraits doivent commencer l'année qui suit la conversion.

À l'exception de votre résidence et des REER, tous vos actifs sont immobilisés dans la société Station service Untel. Ensemble, vous avez accumulé plus de 179 390 \$ dans vos REER. Pour que votre objectif de retraite se réalise, vous devez réaliser à moyen long terme, la valeur de vos investissements dans la société. De fait, la vente de la société est la pierre angulaire de cette simulation. Toutefois, dans le but de minimiser les risques, nous recommandons d'utiliser le plein potentiel des avantages liés au REER afin de créer un équilibre sur le plan de vos revenus de retraite entre les fonds enregistrés et les sommes reçues à la suite de la vente de vos actions de la société.

Contributions maximales au REER

Jean : 9 700 \$

Marie : 7 560 \$

#### Transfert d'une indemnité de retraite au REER

Au moment de la retraite, Jean et Marie auront droit à une allocation de retraite, n'étant plus actionnaires de la société. La valeur de l'allocation de retraite pourra être calculée en fonction du transfert maximum admissible à leur REER respectif.

Voici comment faire le calcul d'une indemnité de retraite :

Le montant éligible au transfert selon l'article 60(j.1) de la LiR est limité par :

- 2 000 \$ par année ou partie d'année avant 1996 plus;
- 1 500 \$ pour chaque année ou partie d'année avant 1989 de cet emploi où aucune contribution n'a été faite à un RPA ou à un RPDB.

#### **4- Recommandations relatives à la retraite, suite...**

Il serait donc possible de transférer une indemnité de retraite de 17 500 \$ au REER de chacun. Ces montants n'influencent pas les cotisations ordinaires au REER.

Investir dans un REER contribuera à diversifier vos sources de revenus à la retraite. Conséquemment, dans cette simulation, nous avons simulé les cotisations maximales à vos REER (18 % de votre revenu d'emploi jusqu'au maximum annuel, chaque année). De plus, l'analyse tient compte des cotisations REER non utilisées que vous avez à votre crédit, les étalant sur les 10 prochaines années.

#### **Épargnes non enregistrées**

Afin de réduire le fardeau fiscal à la retraite, il est habituellement recommandé d'utiliser d'abord les épargnes non enregistrées pour financer le niveau de vie à la retraite. Cette stratégie permet d'atteindre l'objectif d'une taxation minimale ; les fonds non enregistrés ayant déjà été imposés. Aussi, nous avons adopté une approche prudente en considérant tous les revenus de placements (dividendes ou gain en capital), comme du revenu d'intérêt. Au moment de la retraite, que la société soit vendue à Daniel ou à une tierce partie, vous disposerez d'une importante somme d'argent non enregistrée générée par la vente de la société.

#### **Stratégies d'investissement**

Il existe actuellement sur le marché, un éventail des plus diversifié en matière de produits de placements. Le défi des investisseurs est de trouver la stratégie et les produits qui répondront le mieux à leur situation, profil de risque et besoins. En effet, l'investisseur doit chercher l'équilibre entre ses objectifs d'investissement en terme de revenu, de croissance, de protection du capital, d'imposition et de types de produits. Donc, suite à une analyse exhaustive de vos besoins, vous devriez considérer l'utilisation de fonds distincts, dans votre stratégie de placement, pour leurs caractéristiques uniques comme la possibilité de nommer des bénéficiaires, les garanties (à l'échéance et au décès) et protections contre les éventuels créanciers. Cette dernière caractéristique est particulièrement prisée des propriétaires d'entreprise dont les actifs personnels pourraient être exposés à des saisies de la part de créanciers. La désignation de bénéficiaire à titre « privilégié » ou « irrévocable » peut vous aider à atteindre cet objectif. La relation clé est entre le rentier et le bénéficiaire. Il y a des exceptions à ces règles et il est toujours préférable de demander conseils à votre planificateur financier.

## 4- Recommandations relatives à la retraite, suite...

### Profil d'investisseur

Selon l'Énoncé de politique de placements que nous avons consulté, vous êtes des investisseurs prêts à assumer un certain risque pour un potentiel de croissance plus élevé et votre horizon de placement est relativement long. Hormis ce qui précède, vous n'avez pas le profil d'un investisseur agressif, prêt à prendre des risques beaucoup plus élevés. Les obligations devraient faire partie de vos portefeuilles, ce qui procure une stabilité ainsi qu'un revenu modeste.

La répartition d'actif actuelle de vos portefeuilles s'éloigne quelque peu de la définition précédente. Nous recommandons un rééquilibrage de vos actifs en réduisant l'importance des actions canadiennes tout en augmentant la proportion d'obligations canadiennes et/ou obligations à rendement élevé.

### Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)

Le Compte d'épargne libre d'impôt ou CELI est un outil d'épargne flexible et simple, qui permet aux Canadiens d'accumuler de l'épargne sans payer d'impôt sur les revenus de placement et d'utiliser ces sommes quand bon leur semble. Quels que soient les types de revenu de placement, à l'intérieur d'un CELI, ils ne sont pas imposables. Le CELI est un outil complémentaire aux autres régimes enregistrés tels le REER et le REEE.

La contribution maximale au CELI pour 2010 est de 10 000 \$ (si c'est votre première contribution) et augmentera de 5 000 \$ par année avec un potentiel d'indexation arrondi à 500 \$ dans les années à venir.

Les contributions non utilisées au CELI sont comptabilisées et peuvent être utilisées ultérieurement. Le total des retraits fait durant une année civile est additionné aux contributions possibles de l'année civile suivante.

## 4- Recommandations relatives à la retraite, suite...

### Observation

Que la société soit vendue à Daniel ou à une tierce partie à la valeur estimée qui nous a été présentée, vous devriez sans difficulté rencontrer votre objectif de retraite d'un revenu conjoint de 100 000 \$ (avant impôt), en dollars d'aujourd'hui, indexé. En fait, l'analyse démontre que vous pourriez augmenter votre objectif de niveau de vie, ce qui aurait évidemment un impact sur le patrimoine familial.

### Recommandations

#### Personnel

- Demander la RRQ à 64 ans pour Jean et 60 ans pour Marie
- Le revenu annuel de Marie devrait être égal ou supérieur au MGA (RRQ)
- Utiliser les épargnes non enregistrées en priorité pour financer votre retraite.
- Cotiser le maximum admissible aux REER respectifs n'omettant pas de prendre avantage des cotisations non utilisées.
- Repousser le plus loin possible le moment de conversion du REER en FERR ou rente, soit le 31 décembre de l'année de votre 71<sup>e</sup> anniversaire.
- Privilégier les fonds distincts pour le REER (protection contre les créanciers et désignation de bénéficiaires).
- Ouvrir un compte CELI aussitôt que des liquidités non enregistrées seront disponibles.

#### Au plan des affaires (que Daniel s'intéresse ou non)

- Créer une société de portefeuille pour Jean et Marie
- Transférer, sous forme de dividende inter société, toutes les sommes non nécessaires (en franchise d'impôt) au bon fonctionnement de Station service Untel inc.
- Utiliser des investissements fiscalement avantageux dans GESCO J&M.
- À la retraite, retirer des dividendes de GESCO J&M lorsque nécessaire.

## 5- Recommandations relatives à l'invalidité

### Situation actuelle

1- L'objectif de niveau de vie en cas d'invalidité est de :

Jean : 44 000 \$ (niveau de vie actuel, avant impôt, ou 34 500 \$, après impôt)

Marie : 34 000 \$ (niveau de vie actuel, avant impôt, ou 28 500 \$, après impôt)

2- Vous n'avez pas de couverture en cas d'invalidité.

### Analyse

Malgré que vous soyez tous les deux actionnaires de Station service Untel inc., une part importante du succès de l'entreprise dépend de votre présence quotidienne dans l'atelier. L'un de vos défis est d'embaucher du personnel qualifié et responsable, ce qui ne semble pas courir les rues dans votre patelin. La fidélité de la clientèle et la valeur de la société reposent essentiellement sur vos épaules.

À notre avis, il est essentiel de protéger le revenu de Jean et Marie en cas d'invalidité. Ce faisant, une vente non planifiée (ou vente précipitée) serait évitée dans le cas où d'une invalidité subite de l'un ou l'autre des actionnaires.

### Protection recommandée

- Jean : 3 000 \$/mois

- Marie : 2 300 \$/mois

### Suggestion

- Si votre état de santé le permet, souscrire à une assurance invalidité via une assurance individuelle ou par le truchement d'un programme d'assurance collective pour tous les employés; dans ce dernier cas, assurez-vous que la portion invalidité de la prime est bien payé par l'employé afin de bénéficier, le cas échéant d'une prestation non imposable.

## 6- Recommandations relatives aux maladies graves

### Situation actuelle

- 1- Le niveau de vie en cas de maladies graves est de :
  - Jean : 44 000 \$ (niveau de vie actuel, avant impôt, ou 34 500 \$, après impôt)
  - Marie : 34 000 \$ (niveau de vie actuel, avant impôt, ou 28 500 \$, après impôt)
- 2- Vous n'avez pas d'assurance en cas de maladies graves.

### Analyse

L'analyse des besoins en cas de maladie grave comporte plusieurs difficultés. L'une d'elles est de savoir si l'on aura le même objectif de niveau de vie à combler advenant une maladie grave. Une autre difficulté est de connaître la durée incapacitante de la maladie grave. Dans un cas comme dans l'autre, une personne peut ne plus être en mesure de travailler et doit souvent prendre à son compte des dépenses médicales et paramédicales supplémentaires.

En général, l'espérance de vie d'une personne atteinte d'une maladie grave est sensiblement réduite. Cependant, il arrive que les changements dans notre style de vie à la suite d'une maladie procurent une espérance de vie aussi longue que celle d'une personne en santé.

Dans votre cas, il y a un élément supplémentaire à considérer, soit le « *coût* » lié au remplacement de votre revenu de profession, de manière à maintenir le mieux possible votre niveau de vie actuel et le cas échéant, le niveau de vie de retraite projeté. Il est recommandé de souscrire à une assurance en cas de maladies graves. La police serait détenue conjointement entre vous et la société. En cas de maladies graves, le capital assuré serait versé à la société en franchise d'impôt. Cette dernière serait alors en mesure d'engager un chasseur de têtes pour vous trouver un remplaçant par exemple et continuer à payer votre salaire.

Les recommandations doivent tenir compte de ces paramètres et du gros bon sens.

### Recommandations

- 1- Souscrire à une assurance en cas de maladies graves de 100 000 \$ pour Jean et 50 000 \$ pour Marie.
- 2- Nous recommandons des contrats temporaires d'une durée de 10 ans.

## 7- Recommandations relatives au patrimoine individuel et familial

### Situation actuelle (Jean)

- 1- Votre patrimoine personnel est évalué à 1 256 483 \$ en 2010.
- 2- Nous avons évalué l'objectif de niveau de vie de votre conjointe à 63 000 \$, avant impôt (80 % du niveau de vie combine actuel).
- 3- Vous possédez une assurance vie (London Life) dont le capital décès est de 153 880 \$ (valeur de rachat de 54 376 \$); incluse dans le calcul de votre patrimoine.
- 4- Selon votre testament, au décès, tous vos biens seront dévolus à votre conjointe.
- 5- Le coût des dernières dépenses (funérailles) est évalué à 15 000 \$.
- 6- Dernière révision testamentaire : 2007

### Situation actuelle (Marie)

- 1- Votre patrimoine personnel est évalué à 782 787 \$ en 2010.
- 2- Nous avons évalué l'objectif de niveau de vie de votre conjointe à 63 000 \$, avant impôt (80 % du niveau de vie combine actuel).
- 3- Vous n'avez pas d'assurance vie.
- 4- Selon votre testament, au décès, tous vos biens seront dévolus à votre conjoint.
- 5- Le coût des dernières dépenses (funérailles) est évalué à 15 000 \$.
- 6- Dernière révision testamentaire : 2007

### Analyse

Selon vos testaments respectifs, au décès, tous les actifs sont roulés au conjoint survivant. Ceci a pour effet de différer l'impôt autrement exigible lors de la disposition présumée des biens. Toutefois, en cas de décès prématuré de Jean ou de Marie, le survivant pourra compter sur les ressources financières suivantes pour maintenir son niveau de vie :

- La rente de conjoint survivant (RRQ)

## 7- Recommandations relatives au patrimoine individuel et familial, suite...

- REER
- Épargnes non enregistrées
- La valeur des actions du défunt

En cas de décès prématuré de Jean, Marie doit se demander si oui ou non elle serait prête à poursuivre seules les opérations de Station service Untel inc. Si Daniel est engagé à plein dans l'entreprise, il n'y aura peut-être pas d'urgence à vendre le solde de ses actions. La convention d'actionnaires entre Jean et Marie ne définit pas la marche à suivre en cas de décès, invalidité ou maladies graves. Nous sommes d'avis que pour protéger la pleine valeur des actions de Jean et Marie en cas de décès, une police d'assurance vie de type conjointe premier décès devrait être souscrite par les actionnaires. La société Station service Untel inc. serait titulaire et bénéficiaire de cette assurance vie.

### Recommandations

- Souscrire à une assurance vie conjointe premier décès de 500 000 \$.
- Munissez-vous d'un mandat en cas d'inaptitude.

### Transférer votre police d'assurance vie personnelle à votre société

Vous possédez une police d'assurance vie personnelle avec London Life. Il s'agit d'une police vie entière avec participation souscrite en 1977.

Capital décès : 153 880 \$ (initialement 50 000 \$)

Valeur de rachat : ~54 376 \$

Il est possible pour un particulier de retirer d'une société par actions une somme égale à la juste valeur marchande d'une police d'assurance vie qu'il détient personnellement sans incidence fiscale. De plus, une fois le transfert réalisé, c'est la société qui acquittera les primes de la police en utilisant des dollars avant impôt.

## 7- Recommandations relatives au patrimoine individuel et familial, suite...

Seul un actuare est en mesure de faire une évaluation précise de la JVM des polices d'assurance vie. Cela dit, nous sommes en mesure de vous présenter une évaluation préliminaire de la somme que vous seriez en mesure de sortir de la société, sans impôt.

Les éléments essentiels à cette évaluation sont :

- La valeur de rachat du contrat
- La valeur des prêts sur la police (le cas échéant)
- Le capital décès
- L'état de santé de l'assuré
- Les droits de transformations (police de type temporaire)
- Les différents avenants
- La valeur de remplacement

Plusieurs de ces éléments sont connus alors que pour d'autres, nous devons procéder par estimation.

Ci-dessous, une description des étapes de calculs pour en arriver à déterminer la JVM de votre contrat :

### Évaluation des impôts sur disposition présumée

Lorsqu'il y a transfert de propriété d'une police d'assurance vie, il s'agit d'une disposition, or, ce type de transaction peut engendrer une facture fiscale si la valeur de rachat est plus élevée que le prix de base rajusté (PBR).

- a. Valeur de rachat : ~54 376 \$
- b. PBR : ~21 617 \$

Ici, la valeur de rachat est plus élevée que le PBR ce qui pourrait déclencher un impôt de :  
(54 376 \$ - 21 617 \$ = 32 759 \$ \* 27 % = 8 845 \$)

La seconde étape de cette évaluation consiste à déterminer la JVM de votre police actuelle. Pour y arriver, on doit calculer le coût de remplacement d'une police similaire.

## 7- Recommandations relatives au patrimoine individuel et familial, suite...

### Établir la JVM

#### Remplacement par une nouvelle police (A)

A- Prime annuelle pour remplacer la police actuelle<sup>1</sup> : 2 608 \$

- i. Espérance de vie<sup>2</sup> : 27 ans
- ii. Taux d'actualisation : 5 %
- iii. JVM : 38 189 \$

B- Prime annuelle en 1990 : 655 \$

- i. Espérance de vie : 27 ans
- ii. Taux d'actualisation : 5 %
- iii. JVM : 9 591 \$

Montant transférable :  $A - B = 38\,189 \$ - 9\,591 \$ = 28\,598 \$$

#### Calcul du bénéfice net

#### Montant net pouvant être encaissé par les actionnaires : (avec une nouvelle police (A))

Police d'assurance :	28 598 \$
Moins	
Impôt :	<u>8 845 \$</u>
<b>Total :</b>	<b>19 753 \$</b>

1- Prime annuelle de remplacement de la police actuelle

2- Espérance de vie telle qu'indiquée dans la section retraite

## 7- Recommandations relatives au patrimoine individuel et familial, suite...

Étapes menant au transfert des polices à la société :

- 1- Évaluation actuarielle : (coût d'un rapport complet : environ 1 500 \$ par contrat)
- 2- Contrat de vente (entre le propriétaire actuel et la société)
- 3- Résolution des administrateurs de la société
- 4- Document de changement de titulaire de l'assureur dûment complété
- 5- Avis juridique et fiscal pour vos dossiers (facultatif)

***Veillez noter qu'il s'agit d'une évaluation sommaire effectuée avec les données disponibles. Nous vous conseillons fortement de consulter un actuaire afin d'obtenir un rapport complet d'évaluation avant de procéder au transfert.***

## 7- Recommandations relatives au patrimoine individuel et familial, suite...

### Disposition présumée

#### Situation actuelle

1. En 2010, les impôts latents sont évalués à 166 000 \$ In 2010.
2. En 2010, la valeur nette du patrimoine familial est évaluée à 1 892 000 \$.
3. En 2044, à l'âge de l'espérance de vie de Marie (84 ans), les impôts latents pourraient s'élever à 518 000 \$ et la valeur nette sera de 2 181 000 \$ (avant les impôts latents).

#### Analyse

Les impôts latents sont le produit de la disposition présumée des actifs au décès. Les autorités fiscales considèrent qu'au moment du décès, une personne est présumée avoir disposé de tous ses biens à la JVM, même si dans les faits, aucune vente n'a eu lieu. Le produit de cette disposition présumée est utilisé pour calculer les impôts latents. Dans le cas d'un décès simultané ou au moment du décès du dernier conjoint survivant, les impôts latents seront réclamés sur des actifs tels : les épargnes enregistrées de même que les actions que vous détiendrez encore dans la société.

Conséquemment, il serait opportun de protéger le patrimoine et de mettre en place une stratégie permettant de disposer des liquidités nécessaires pour payer les impôts. Dans un cas semblable, nous recommandons la souscription d'une assurance vie conjointe dernier décès. Cette stratégie procurera les bénéfices suivants à vos héritiers :

- Équilibrer les montants laissés à chaque héritier
- Liquidités pour payer les impôts
- Préserver le patrimoine
- Permet de transférer des sommes autrement imposables de GESCO J&M inc. en dividende non imposable.

Il est recommandé que la société de portefeuille proposée (GESCO J&M inc.) soit titulaire de l'assurance vie. Au moment du décès, le capital décès sera crédité au compte de dividende en capital (CDC) de la société, permettant ainsi aux nouveaux actionnaires de se verser un dividende non imposable équivalent au capital décès (moins le CBR). Le principal avantage de faire payer la prime par GESCO J&M inc. est de transformer la prime (dépense payée après impôt) en un dividende non imposable (capital décès).

## 7- Recommandations relatives au patrimoine individuel et familial, suite...

### Considérations légales

#### Fiducie testamentaire

Analyse de l'efficacité d'un testament fiduciaire

L'analyse démontre que la valeur de votre patrimoine familial est importante. Au bénéfice de vos héritiers, nous recommandons la mise en place d'un testament fiduciaire.

La création d'une fiducie testamentaire au décès permettra :

- 1 – D'exercer un certain contrôle sur votre succession après votre décès ;
- 2 – De réaliser des économies d'impôt pour vos héritiers en tirant avantages de la législation actuelle.

#### Contrôle

Certaines personnes trouvent important de déterminer comment le capital qu'ils laisseront en héritage sera utiliser et à quel moment. Par exemple, un testament peut proposer la création d'une fiducie qui distribuera les intérêts de l'argent laissé à un enfant jusqu'à que ce dernier atteigne l'âge de 35 ans, pour enfin lui remettre le capital. C'est de ce type de contrôle dont il est question ici. L'autre possibilité est de donner plein contrôle aux héritiers dès la distribution de la succession.

La fiducie testamentaire peut s'avérer une solution efficace dans le cas où un enfant ne serait pas apte à administrer ses biens.

#### Fiscalité

Sur le plan de la fiscalité, la mise sur pied d'une fiducie testamentaire amène à la création d'une entité fiscale distincte de l'héritier. Ce nouveau contribuable, avec son imposition propre, aura à remplir une déclaration de revenus distincte.

Généralement, une telle fiducie sera avantageuse au plan fiscal si les fonds (p.ex. : épargnes non enregistrées) légués à la fiducie sont importants et que les bénéficiaires paient déjà des impôts. Chaque cas mérite un examen explicite et requiert une analyse détaillée.

Par exemple, analysons la situation hypothétique suivante :

- Le défunt lègue une somme de 600 000 \$ à ses enfants/conjointe
- La conjointe/enfants gagnent un revenu imposable de 50 000 \$

	Sans fiducie testamentaire			Avec une fiducie testamentaire		
		Taux effectif d'impôt	Impôt		Taux d'impôt	Impôt
<i>Revenu imposable :</i>	<i>50 000 \$</i>	<i>23,8 % *</i>	<i>11 900 \$</i>	<i>50 000 \$</i>	<i>22,8 %</i>	<i>11 900 \$</i>
Montant de l'héritage 600 000 \$ X 5 % de rendement	<u>30 000 \$</u>			<u>30 000 \$</u>	17,2% **	5 160 \$
Nouveau revenu imposable	80 000 \$	29,4 *	23 520 \$	80 000 \$		<u>16 060 \$</u>
Impôt			<b>23 520 \$</b>			<b>16 060 \$</b>
Économie			<b>7 460 \$</b>			

\* Taux d'impôt effectif d'un particulier

\*\* Taux d'impôt de la fiducie

## 8- Conclusion

Vous avez travaillé fort et les résultats sont là pour le prouver; votre entreprise est un succès, vous méritez toutes nos félicitations.

Vous désirez favoriser votre fils Daniel en ce qui a trait à la relève dans votre société. Peut-être que Sylvain s'intéressera à l'entreprise dans les années à venir; il est trop tôt dans son cas. Il est possible de considérer les deux options en apportant de légères modifications à cette analyse : vous pourriez choisir de faire un gel successoral partiel (50 %) et procéder au second gel une fois que Sylvain aura pris sa décision. Durant cette période, la police d'assurance vie de 2 000 000 \$ serait détenue conjointement par GESCO Daniel inc. et GESCO J&M inc. et les investissements seraient inchangés de manière à ne pas retarder vos plans de retraite. Vous pourriez également avoir des actions super votantes dans les sociétés de vos fils jusqu'au moment où toutes vos actions seront rachetées.

## Annexe 1

### I- Avantages de mettre en place ces stratégies

Pour Jean et Marie

- 1- Tirer avantage de l'exonération de gain en capital; jusqu'à 1 500 000 \$ conjointement
- 2- Station service Untel inc. demeure dans la famille
- 3- Conserver le contrôle de l'entreprise jusqu'à la fin du processus
- 4- Consolider votre planification de retraite
- 5- Garantir les prêts pour votre fils
- 6- La décision de mettre à contribution Sylvain dans l'entreprise est repoussée à une date ultérieure
- 7- Source de motivation supplémentaire pour Daniel en lui donnant les moyens de devenir propriétaires ou copropriétaire de l'entreprise familiale
- 8- Optimiser la valeur de votre patrimoine
- 9- Vous aurez l'esprit en paix

Pour Daniel et peut-être Sylvain

- 1- Jouir de la croissance et des profits de l'entreprise (en vue de faire l'acquisition des actions des parents)
- 2- Motivation accrue résultante d'un plan bien conçu
- 3- Participation progressive dans l'entreprise
- 4- Le PBR des actions achetées aux parents sera égal au prix payé évitant ainsi la double imposition.
- 5- Accompagnement des parents pour bien connaître les rouages de l'entreprise
- 6- Transfert du pouvoir décisionnel graduel
- 7- Emprunter sur la valeur de l'entreprise sans mettre en péril le plan de retraite des parents
- 8- Le sentiment d'avoir fait une bonne affaire et un sens de responsabilité accru.

**ANNEXE**  
**Jean et Marie Untel**  
**Example of a collateral financing**

**Collateral Financing**

Insurance amount: \$2,000,000

Joint Last-to-Die policy					Financing			
Deposit	Cash Value 3%	Amount payable at death	Year	Age	Loan	Loan Balance 5%	Amount payable at death	Loan Balance/Cash Value Ratio
73 500 \$	51 061 \$	2 062 541 \$	1	50			2 062 541 \$	0,0%
73 500 \$	99 053 \$	2 127 753 \$	2	51			2 127 753 \$	0,0%
73 500 \$	167 050 \$	2 195 750 \$	3	52			2 195 750 \$	0,0%
73 500 \$	237 951 \$	2 266 651 \$	4	53			2 266 651 \$	0,0%
73 500 \$	311 897 \$	2 340 579 \$	5	54			2 340 579 \$	0,0%
73 500 \$	417 663 \$	2 417 663 \$	6	55			2 417 663 \$	0,0%
73 500 \$	498 040 \$	2 498 040 \$	7	56			2 498 040 \$	0,0%
73 500 \$	581 849 \$	2 581 849 \$	8	57			2 581 849 \$	0,0%
73 500 \$	669 236 \$	2 669 236 \$	9	58			2 669 236 \$	0,0%
73 500 \$	760 356 \$	2 760 356 \$	10	59			2 760 356 \$	0,0%
73 500 \$	855 366 \$	2 855 366 \$	11	60	100 440 \$	105 462 \$	2 749 904 \$	12,3%
73 500 \$	954 433 \$	2 954 433 \$	12	61	100 440 \$	216 197 \$	2 738 236 \$	22,7%
73 500 \$	1 057 731 \$	3 057 731 \$	13	62	100 440 \$	332 469 \$	2 725 262 \$	31,4%
73 500 \$	1 165 440 \$	3 165 440 \$	14	63	100 440 \$	454 554 \$	2 710 886 \$	39,0%
73 500 \$	1 277 748 \$	3 277 748 \$	15	64	100 440 \$	582 744 \$	2 695 004 \$	45,6%
73 500 \$	1 394 852 \$	3 394 852 \$	16	65	100 440 \$	717 343 \$	2 677 509 \$	51,4%
73 500 \$	1 516 957 \$	3 516 957 \$	17	66	100 440 \$	858 672 \$	2 658 285 \$	56,6%

**ANNEXE**  
**Jean et Marie Untel**  
**Example of a collateral financing**

**Collateral Financing**

Insurance amount: \$2,000,000

Joint Last-to-Die policy					Financing				
Deposit	Cash Value 3%	Amount payable at death	Year	Age	Loan	Loan Balance 5%	Amount payable at death	Loan Balance/Cash Value Ratio	
73 500 \$	1 644 276 \$	3 644 276 \$	18	67	100 440 \$	1 007 068 \$	2 637 208 \$	61,2%	
73 500 \$	1 777 032 \$	3 777 032 \$	19	68	100 440 \$	1 162 884 \$	2 614 148 \$	65,4%	
73 500 \$	1 915 456 \$	3 915 456 \$	20	69	100 440 \$	1 326 490 \$	2 588 966 \$	69,3%	
- \$	1 985 452 \$	3 985 452 \$	21	70		1 392 814 \$	2 592 638 \$	70,2%	
- \$	2 058 437 \$	4 058 437 \$	22	71		1 462 455 \$	2 595 982 \$	71,0%	
- \$	2 134 538 \$	4 134 538 \$	23	72		1 535 578 \$	2 598 960 \$	71,9%	
- \$	2 213 890 \$	4 213 890 \$	24	73		1 612 357 \$	2 601 533 \$	72,8%	
- \$	2 296 629 \$	4 296 629 \$	25	74		1 692 974 \$	2 603 655 \$	73,7%	
- \$	2 382 902 \$	4 382 902 \$	26	75		1 777 623 \$	2 605 279 \$	74,6%	
- \$	2 472 859 \$	4 472 859 \$	27	76		1 866 504 \$	2 606 355 \$	75,5%	
- \$	2 566 657 \$	4 566 657 \$	28	77		1 959 829 \$	2 606 828 \$	76,4%	
- \$	2 664 461 \$	4 664 461 \$	29	78		2 057 821 \$	2 606 640 \$	77,2%	
- \$	2 766 441 \$	4 766 441 \$	30	79		2 160 712 \$	2 605 729 \$	78,1%	
- \$	2 872 776 \$	4 872 776 \$	31	80		2 268 748 \$	2 604 028 \$	79,0%	
- \$	2 983 652 \$	4 983 652 \$	32	81		2 382 185 \$	2 601 467 \$	79,8%	
- \$	3 099 262 \$	5 099 262 \$	33	82		2 501 294 \$	2 597 968 \$	80,7%	
- \$	3 219 809 \$	5 219 809 \$	34	83		2 626 359 \$	2 593 450 \$	81,6%	

**ANNEXE**  
**Jean et Marie Untel**  
**Example of a collateral financing**

**Collateral Financing**

Insurance amount: \$2,000,000

Joint Last-to-Die policy					Financing			
Deposit	Cash Value 3%	Amount payable at death	Year	Age	Loan	Loan Balance 5%	Amount payable at death	Loan Balance/Cash Value Ratio
- \$	3 345 504 \$	5 345 504 \$	35	84		2 757 677 \$	2 587 827 \$	82,4%
- \$	3 476 566 \$	5 476 566 \$	36	85		2 895 561 \$	2 581 005 \$	83,3%
- \$	3 613 225 \$	5 613 225 \$	37	86		3 040 339 \$	2 572 886 \$	84,1%
- \$	3 755 719 \$	5 755 719 \$	38	87		3 192 356 \$	2 563 363 \$	85,0%
- \$	3 904 298 \$	5 904 298 \$	39	88		3 351 973 \$	2 552 325 \$	85,9%
- \$	4 059 222 \$	6 059 222 \$	40	89		3 519 572 \$	2 539 650 \$	86,7%
- \$	4 220 762 \$	6 220 762 \$	41	90		3 695 551 \$	2 525 211 \$	87,6%
- \$	4 389 199 \$	6 389 199 \$	42	91		3 880 328 \$	2 508 871 \$	88,4%
- \$	4 564 829 \$	6 564 829 \$	43	92		4 074 345 \$	2 490 484 \$	89,3%
- \$	4 747 959 \$	6 747 959 \$	44	93		4 278 062 \$	2 469 897 \$	90,1%
- \$	4 938 909 \$	6 938 909 \$	45	94		4 491 965 \$	2 446 944 \$	91,0%
- \$	5 138 014 \$	7 138 014 \$	46	95		4 716 563 \$	2 421 451 \$	91,8%